

REFORMES ANNONCÉES PAR ABDELAZIZ BOUTEFLIKA

La classe politique satisfaite

Lire en page 3



Journée du savoir

EDUCATION ET SCIENCE, CREDO DE BENBADIS

Lire en page 5

ISSN : 1112-7449

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 1246 Dimanche 17 avril 2011 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

JUDO, CHAMPIONNATS D'AFRIQUE

2 nouvelles médailles d'or pour l'Algérie



Lire en page 16

Premier jour de la visite du chef de l'État à Tlemcen

BAIN DE FOULE POUR LE PRESIDENT



Lire en page 4

Ph:APS

Le conflit libyen dans l'impasse

Aveu d'impuissance de la coalition internationale

Lire page 24



MARCHE À ALGER

Nouveau flop de la CNCD

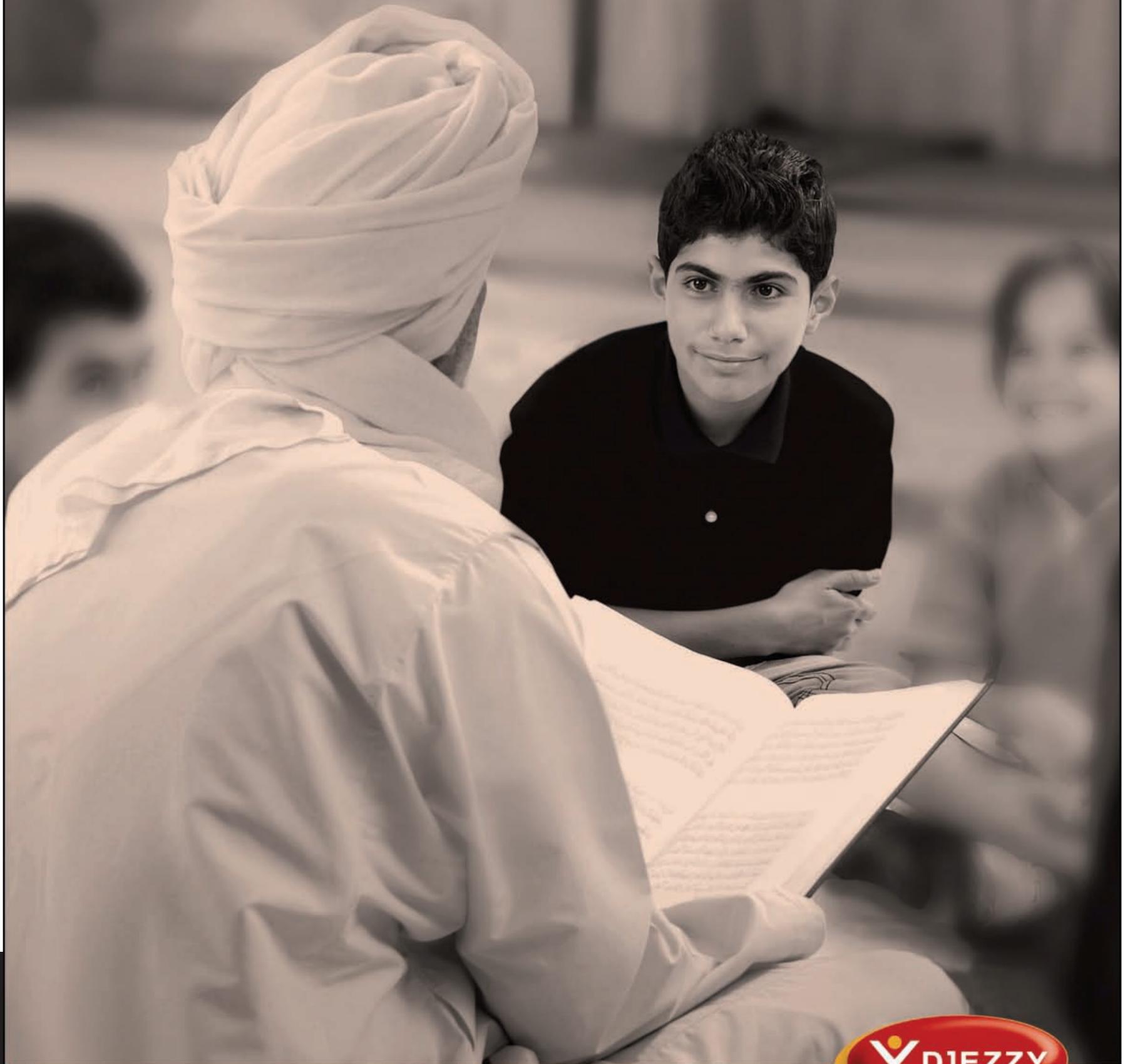
Lire en page 5

Révoltes arabes

LES VENDREDIS DE LA COLERE

Lire en page 10

Le savoir est une richesse
que j'ai reçue...



L'Algérie تعيش

www.djezzy.com

RÉFORMES ANNONCÉES PAR LE PRÉSIDENT BOUTEFLIKA

LA CLASSE POLITIQUE SATISFAITE, LE RCD MARQUE LE PAS

En s'adressant vendredi à la nation, le président de la République Abdelaziz Bouteflika a fait, bien sûr, réagir les partis politiques : Pour le FNA la bouteille n'est pas à demi-pleine mais bien à demi-vide, alors que le PT parle de bonnes intentions. El Islah, pour sa part, s'interroge si ces décisions seront-elles concrétisées. Le RCD, initiateur des « petites marches » dans la capitale, se distingue en rejetant catégoriquement les annonces faites par le président de la République. Contrairement au parti du docteur Sadi, le MSP signe à blanc alors que l'autre parti de l'Alliance présidentielle, à savoir le RND, se dit satisfait.



PAR AHMED BOUARABA

Le FNA dit oui, mais...

Pour le Front national algérien (FNA) c'est l'histoire de la bouteille à moitié vide ou à moitié pleine. « Le FNA approuve les décisions du Président, mais malheureusement nous ne sommes pas d'accord sur le plan de transfert de ces décisions » a annoncé son président Moussa Touati. Il a, dans ce sens, estimé que l'Assemblée populaire nationale (APN), qui a-t-il dit, « a violé la loi en 2009 » n'est pas à la hauteur de la révision de la Constitution. « Comment

ceux qui n'ont pas respecté la Constitution pourront-ils la protéger aujourd'hui ? ». « Il faut organiser un référendum », a-t-il poursuivi.

Le PT parle de bonnes intentions

« Nous avons accordé de l'importance aux côtés social et économique du discours. La nouveauté c'est les réformes politiques (...) il y a de bonnes intentions telles que le code électoral et le délit de presse » a indiqué Djeloul Djoudi, membre du secrétariat politique du Parti des travailleurs (PT). Toutefois, le parti de Louisa Hanoune a,

concernant la révision de la Constitution, estimé que l'APN n'est pas en mesure de traduire les décisions prises par le Président sur le terrain. « Cette Assemblée n'est pas crédible » a-t-il dit. Le PT, qui revendique une assemblée constituante, demande « la tenue d'élections anticipées » a ajouté M. Djoudi. « Nous voulons avoir d'autres décisions à l'image de l'autorisation des marches dans la capitale », a-t-il conclu.

El Islah : « Ces décisions seront-elles concrétisées ? »

« Le Mouvement d'El Islah exprime sa satisfaction du discours du Président car il a abordé plusieurs points qui pourront aboutir au changement de la situation politique, économique et sociale en Algérie », a fait savoir le président du parti, Mohamed Boulahia. S'agissant de la révision de la Constitution, il a, tout en notant que « plusieurs décisions prises, (vendredi dernier), ont été déjà proposées par El Islah », estimé que « ces réformes ne seront efficaces que par la mise en place d'une mécanique de lutte contre la fraude ». M. Boulahia s'est, par ailleurs, interrogé si ces décisions seront-elles concrétisées ? Elles ne le seront, a-t-il dit, « que s'il y a une volonté politique ».

Rejet catégorique du RCD

« La révision de la Constitution subira les mêmes procédures que les précédentes », lit-on dans le communiqué du Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD). Selon ce document, rendu public hier, la scène politique « sera invitée à présenter des amendements au chef de l'Etat à qui il reviendra d'en apprécier la pertinence et la conformité avec les valeurs

fondamentales de la société, avant de les soumettre à adoption au Parlement ou, accessoirement, par voie référendaire ». Le parti de Saïd Sadi s'est ainsi distingué de la classe politique en rejetant catégoriquement les annonces faites par le président de la République.

Le MSP signe à blanc

« Franchement je n'ai pas suivi le discours du Président » a déclaré Mohamed Djemaa, chargé de communication du Mouvement de la société pour la paix (MSP). Toutefois, « grosso modo nous saluons les réformes et nous nous inscrivons dans les démarches », a-t-il lancé. Pour ce parti islamiste « nous applaudissons ces changements décidés par le président de la République », a-t-il ajouté. Djemaa, joint hier par téléphone, a par ailleurs annoncé que « nous espérons que ces décisions soient conformes aux attentes des Algériens ».

Le RND se dit satisfait

L'autre parti de l'Alliance présidentielle, le Rassemblement national démocratique (RND) s'est dit clairement satisfait. « Le bureau national du RND a enregistré sa satisfaction quant à ce message ayant pour objectif le renforcement du développement et approfondir les réformes de l'Etat » a affirmé Miloud Chorfi, porte-parole du parti du Premier ministre Ahmed Ouyahia. Qualifiant les annonces faites par le Président de « réponses efficaces » aux attentes des différentes classes de la société, M. Chorfi a, en outre, fait savoir que son parti organisera des campagnes de sensibilisation et d'orientation afin d'expliquer ces initiatives. A. B.

RÉVISION DE LA LOI SUR L'INFORMATION

« De la poudre aux yeux », selon la corporation

PAR MASSINISSA BENLAKEHAL

Le président de la République a annoncé, vendredi soir, dans son discours à la nation, que la nouvelle loi sur l'information « introduira les repères d'une charte déontologique et complètera la législation actuelle, notamment à travers la dépenalisation du délit de presse ». Les réactions des professionnels du secteur, au lendemain, notamment pour la question relative à la suppression du délit de presse, ne se sont pas fait attendre. Le Syndicat national des journalistes (SNJ) a qualifié cette annonce « d'ambiguë ». « Pour nous, c'est une annonce ambiguë à partir du moment où elle vise le code sur l'information passant sous silence le code de procédure pénale », a déclaré Kamel Amarni, secrétaire général du SNJ. A savoir que le code pénal prévoit des peines d'emprisonnement et des sanctions pour le journaliste. D'autant plus, a-t-il ajouté, que le président de la République n'a parlé que de la loi sur l'information, passant outre le code pénal. Le SNJ se dit être contre la révision du code sur l'information. « L'actuel code est suffisamment bon pour les journalistes et la presse nationale. Il suffit de l'appliquer de manière stricte », a affirmé M. Amarni. S'agissant de la « charte d'éthique », notre interlocuteur a tenu à rappeler que « cette dernière existe déjà depuis juin 2000 et ce n'est pas au pouvoir politique de décréter cette charte, mais à la

corporation de l'élaborer et elle ne doit pas être codifiée et intégrée dans le code de l'information ». Le SG du SNJ se dit inquiet de voir que le pouvoir politique veuille amender une bonne loi. Pour sa part, le journaliste Karim Kebir, du quotidien *Liberté*, estime que l'annonce faite par le premier magistrat du pays, en soi, est une bonne chose, vu que longtemps réclamée par les professionnels du secteur. Néanmoins, a-t-il souligné, « il s'agit beaucoup plus d'une annonce à consommation extérieure ». Selon lui, il est question de répondre à une pression occidentale, à l'image des grandes puissances qui insistent sur la nécessité de garantir une liberté de la presse. De plus, a-t-il ajouté, « au-delà de toute considération, le problème ne réside pas dans le texte en lui-même mais plutôt dans la pratique, sur le terrain principalement ». « Il faut relever que c'est sous son règne qu'a été institué ce délit de presse, alors qu'il n'en était nullement question dans la loi de 1990 », a-t-il expliqué. Ce n'est pas la première fois, a-t-il rappelé, que le pouvoir politique annonce la révision de la loi sur l'information. L'article 144 bis de la loi sur l'information actuellement en vigueur prévoit des peines allant de deux à douze mois de prison et des amendes de 50.000 à 250.000 dinars. Une loi introduite, rappelons-le, par l'actuel Premier ministre Ahmed Ouyahia, alors ministre de la Justice.

M. B.

Sous la Plume

Satisfecit

PAR SORAYA HAKIM

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika dans son discours de vendredi dernier à la Nation a mis le cap sur les réformes qu'il compte mener à bien au titre de son quinquennat. Des réformes économiques déjà initiées lors des premières contestations, pour apaiser les tensions sociales. Aujourd'hui il parle de réformes politiques profondes comme la révision de la Constitution, avec des experts, qu'il soumettra soit au Parlement soit par voie référendaire. Depuis 1976 cette Constitution a bien subi des amendements jamais de révision en profondeur. Certains partis politiques ont applaudi des deux mains, d'autres se sont montrés mi-figue mi-raisin. Le PT, qui avait ardemment souhaité une Constituante, est beaucoup plus nuancé et réclame la dissolution du Parlement qui selon la secrétaire générale Louisa Hanoune n'est pas représentatif. Le RCD dans sa négation définitive fait cavalier seul en rejetant purement et simplement les réformes. Dans l'ensemble les partis politiques donnent leur

quitus au président pour tous les changements invoqués dans son discours. Il est vrai que le président depuis bien longtemps avait inscrit des réformes économiques dans son plan de travail, mais celles relevant du politique n'étaient pas inscrites dans les priorités. Mais les appels au changement de la part de certains partis politiques et membres de la société civile ont sans doute inversé la vapeur et fait prendre conscience au président que des mutations s'imposaient. Abdelaziz Bouteflika a également invoqué la dépenalisation des délits de presse : point noir des journalistes. Entre autres l'article 144 bis du Code pénal, cette épée de Damocles suspendue au dessus des têtes des journalistes, est passé sous silence. Le président a parlé, uniquement, de suppression des peines allant de 2 mois à 12 mois. Pour la corporation c'est bien, mais ce n'est pas encore suffisant. Les journalistes attendent beaucoup plus. Seront-ils entendus ? c'est là la bonne question

S. H.

PREMIER JOUR DE LA VISITE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Tlemcen accueille chaleureusement son enfant prodigue

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika a été chaleureusement accueilli, hier, à son arrivée dans la wilaya de Tlemcen, au titre d'une visite d'inspection et de travail de deux jours.

PAR MOKRANE CHEBINE

En effet, une foule très nombreuse est venue recevoir le chef de l'Etat, dans un décor de fête, offrant au Président un vrai bain de foule, sur fond de you yous des femmes et des coups de baroud et chants folkloriques des troupes traditionnelles. Bouteflika était accompagné du vice-Premier ministre, Noureddine Zerhouni, du MAE, Mourad Medelci, ainsi que de plusieurs ministres, à l'instar du ministre des Ressources en eau, de celui de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, de celui de la Justice, garde des Sceaux, de la ministre de la Culture, du ministre des Transports, de celui de l'Habitat et de l'Urbanisme, celui des TP et celui des Affaires religieuses et des Waqfs.

Face au climat de convivialité et de liesse populaire, le Président a parcouru le long de la rue du colonel Lotfi au centre ville de Tlemcen qui était orné d'étendards et de gigantesques portraits de Bouteflika, saluant au passage les milliers de citoyens venus à son accueil, et serrant la main de quelques uns d'entre eux. Après l'accueil populaire, le chef de l'Etat a inauguré au cours de la journée l'hôtel « La Renaissance » situé sur le plateau Lalla-Setti. Auparavant, il a inauguré la nouvelle aérogare baptisée Messali Hadj et qui a connu une extension.

A son arrivée à l'aéroport, il a été accueilli par l'ancien président de la République, Ahmed Ben Bella, le général-major Saïd Bey, commandant de la 2e Région militaire et le wali de Tlemcen,



avant de passer en revue un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP) qui lui rendait les honneurs. Ensuite, Abdelaziz Bouteflika a offert un déjeuner officiel en l'honneur des participants à la manifestation « Tlemcen, capitale de la culture islamique 2011 ». Le chef de l'Etat devait présider dans la soirée la cérémonie officielle marquant le début des festivités. Dans l'après-midi, quatre ministres de la

République ont procédé à l'inauguration de plusieurs réalisations à l'occasion de la manifestation « Tlemcen, capitale de la culture islamique 2011 ».

Il s'agit du ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Dahou Ould Kablia qui a inauguré le siège de la daïra de Mansourah, de celui de la Justice, garde des Sceaux qui a inspecté le projet de réalisation du Palais de justice, de celui des

Affaires religieuses qui a visité la Grande Mosquée de Tlemcen après réhabilitation et enfin du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Rachid Harraoubia qui, lui, a inauguré la cité universitaire des 2.000 lits de même que 10.000 places pédagogiques du 2e pôle universitaire Imama dans la commune de Mansourah.

M. C.

Inauguration de plusieurs infrastructures économiques et socioculturelles

Le deuxième jour de cette visite sera dédié à l'inauguration de plusieurs infrastructures à caractère socioculturel et économique, notamment l'inauguration du tronçon de la frontière Maroc-Alger (613 km), faisant partie du grandiose projet de l'autoroute Est-Ouest.

L'autre grande réalisation qui sera inaugurée consiste en la station de dessalement d'eau de mer à Souk Tleta, d'une capacité de 200.000 m³/jour, ce qui per-

mettra d'atténuer le déficit en eau et répondra aux besoins en AEP de la population.

A Oudjida, le chef de l'Etat inaugurera aussi le projet de réalisation de 1.000 logements qui entre dans le cadre du plan quinquennal. Ce projet a été réceptionné en mars dernier.

En ce qui concerne le volet historique et culturel, le président de la République inaugurera notamment le complexe de

Sidi-Boumediene, le palais royal de Mechouar, le musée des Arts graphiques islamiques de la mosquée Sidi Abl Elhassen ainsi que le palais de la Culture et le centre des études andalouses.

Par ailleurs, d'autres projets relevant des ministères de l'Intérieur, de la Justice, de l'Enseignement supérieur et des Affaires religieuses devaient être inaugurés hier après-midi par les ministres des secteurs concernés.

M. C.

Mise en service de la nouvelle aérogare de l'aéroport Messali El-Hadj

Le président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika a inauguré samedi la nouvelle aérogare de l'aéroport Messali El-Hadj de Tlemcen.

Le chef de l'Etat a été accueilli à l'entrée de l'aérogare par l'ancien président de la République M. Ahmed Ben Bella et des membres de la famille Messali El Hadj, l'un des pionniers du mouvement national contemporain.

Accompagné d'une importante délégation ministérielle, le Chef de l'Etat a assisté à une chorale de bienvenue, interprétée par des élèves du CEM Sidi Chaker de tlemcen. Implanté dans la commune de Zenata à 25 km de Tlemcen, ce projet, dont les travaux de réalisation ont été lan-

cés en août 2008, pour une autorisation de programme globale de 1,672 milliard de dinars, s'inscrit dans le cadre de l'extension des capacités d'accueil de cette infrastructure aéroportuaire. Réalisée dans les délais contractuels de 32 mois par diverses entreprises, l'aérogare, conçue sur deux niveaux, épouse le style architectural arabo-musulman.

Couvrant une superficie totale de 10.745 m², la nouvelle infrastructure contribuera à l'amélioration de la qualité de service au profit des voyageurs.

Sa mise en service permettra de doubler le nombre de voyageurs de passage à Tlemcen qui est actuellement d'environ 100.000 passagers/an. La partie aménage-

ment extérieur de ce projet a respecté - selon son concepteur- l'architecture arabo-musulmane de cette infrastructure. Les travaux d'une durée de huit mois ont nécessité une enveloppe globale de 628 millions de dinars. Au plateau Lalla Setti, surplombant la ville de Tlemcen, le président Bouteflika a inauguré ensuite l'hôtel "Renaissance" de type "Marriott", qui constitue un chef d'œuvre et un apport réel pour le secteur du tourisme. Cette importante infrastructure touristique réalisée en 16 mois sur un site naturel attrayant, par un investissement algérien à 100%, permettra de combler le déficit que connaît cette wilaya en matière d'infrastructures hôtelières, et de relancer la dynamique du

tourisme à Tlemcen devenue capitale de la culture islamique pour une durée d'une année.

Cet hôtel, qui s'étend sur une superficie globale estimée à environ 9 hectares, dispose d'une capacité de 500 lits répartis sur 204 chambres, dont 180 ordinaires, alors que le reste est réparti sur les différents types tels que des suites de haut standing.

Des explications techniques ont été données au président de la République concernant cette infrastructure qui dispose d'un centre des congrès, une salle de fêtes, trois restaurants de luxe, ainsi qu'un centre de remise en forme, une piscine et des courts de tennis.

APS

JOURNÉE DU SAVOIR

ÉDUCATION ET SCIENCE, LE CREDO DE BENBADIS

L'illustre réformateur Cheikh Abdelhamid Benbadis avait compris que tout effort de redressement d'une société doit passer par l'éducation et la science, ont souligné hier à Constantine les participants à une rencontre consacrée au parcours de la vie de cet homme de science.

PAR LAKHDARI BRAHIM

Le Dr Abdelaziz Filali, président de la fondation Abdelhamid-Benbadis, initiatrice de cette journée de réflexion dédiée à l'Imam, et dont les travaux se sont déroulés au palais de la culture Malek-Haddad rapporte l'APS, a notamment souligné " l'ampleur de la lutte qu'avait livrée Cheikh Benbadis contre l'ignorance et l'analphabétisme ".

Deux phénomènes, a-t-il dit, citant Benbadis, qui " annihilent toute volonté de prise de conscience et de sensibilisation de la société pour qu'elle puisse se libérer du joug colonial et recouvrer sa souveraineté spoliée ".

Le Dr Saad Khemissi, de l'université Mentouri de Constantine a affirmé, quant à lui, que l'action réformatrice de Benbadis a été entamée, à Constantine, par la fondation d'écoles après que l'Imam eut pris l'initiative d'enseigner lui-même, mû par l'influence de la pensée islamique dont il s'était davantage imprégné lors de son périple à Djamaa Ezzitouna (Tunisie) et dans les pays de la péninsule arabe où il avait côtoyé de grandes figures et d'illustres penseurs arabes et musulmans.



L'Imam, qui insistait toujours pour que les personnes âgées soient également instruites pour éradiquer l'analphabétisme, avait milité pour que la femme soit aussi cultivée en ouvrant, en 1930 à Constantine, la première école de filles, a-t-on relevé lors des débats.

Les participants à cette conférence,

venus des universités d'Alger et de Constantine, ont souligné, dans ce contexte, l'intérêt que portait Benbadis à l'instruction de la femme qu'il considérait comme " un jalon essentiel à l'émancipation des peuples ", sans que cela ne signifie, pour autant, " une négation des traditions et des valeurs de l'islam ".

NOUVEAU FLOP POUR LA CNCD

SAÏD SADI TOUJOURS ABSENT



PAR AHMED BOUARABA

La 10^e marche non autorisée, initiée par la Coordination nationale pour le changement et la démocratie (CNCD), tendance partis politiques, a réuni hier à Alger, moins d'une vingtaine de personnes. Elle a été néanmoins empêchée, une nou-

velle fois, par les éléments de la Sûreté nationale. Pour la cinquième fois consécutive, le président du Rassemblement pour la culture et la démocratie, Saïd Sadi, l'un des principaux animateurs de la Coordination, n'a pas pris part à ce rassemblement. Ali Yahia Abdenour, quant à lui, était là

accompagné des députés du RCD. Dans une déclaration à la presse, cité par l'Agence de presse algérienne, Ali Yahia Abdenour a réitéré les revendications de la Coordination qui consistent essentiellement à donner « la souveraineté au peuple » et à « impliquer les jeunes Algériens de l'après-Indépendance dans la gestion du pays ». Les participants à ce rassemblement ont répété les mêmes slogans scandés lors des précédentes marches dont la première remonte au 12 février dernier, notamment « L'Algérie libre et démocratique », « Pour la justice et la démocratie ». Après leur regroupement, qui a duré plus d'une heure, les participants se sont dispersés dans le calme. Aucun affrontement entre ce groupe de manifestants ni interpellation, même à titre dissuasif, n'ont été constatés. Il convient de noter que cette marche vient au lendemain du discours du président de la République, Abdelaziz Bouteflika. Dans son discours, télévisé vendredi dernier, adressé à la nation, le président a annoncé plusieurs réformes politiques. Force est donc de constater que c'est un nouveau flop pour la CNCD, tendance partis politiques et une perte de crédibilité certaine pour un homme politique de l'envergure de Saïd Sadi.

A. B.

Un intérêt dont il s'était fait l'écho dans ses innombrables œuvres et articles parus dans les journaux et revues qu'il avait fondés.

Un documentaire-vidéo consacré à sa vie et à ses œuvres a également été projeté et largement débattu lors de cette journée qui a marqué l'ouverture des festivités célébrant Youm El Ilm.

Ces festivités dureront tout le mois d'avril, à Constantine, ville qui a vu naître le Cheikh, le 4 décembre 1889.

Une riche exposition, comportant notamment des numéros des journaux *El Mountakid*, *El Bassair* et *Ech-Chihab* ainsi qu'une serviette en cuir et une canne portant le nom de Benbadis qui fut offerte à l'Imam par la ville de Tlemcen après qu'il eut achevé un travail d'exégèse du Saint Coran, a été organisée, en marge de cette rencontre qui s'est déroulée en présence des autorités de la wilaya ainsi que de descendants et de proches du Cheikh.

L. B.

COURS DES MATIÈRES PREMIÈRES

C'est le yo yo

Les cours des matières premières échangées sur les marchés mondiaux ont alterné entre baisse pour le pétrole, les matières agricoles et les métaux de base et hausse pour le café, le cacao et les métaux précieux. Les prix du pétrole ont fini la semaine en net repli dans un marché plombé par des inquiétudes toujours vives sur les perspectives de la demande mondiale.

Les prix du sucre se sont vivement repliés cette semaine, pâtissant de bonnes perspectives de production au Brésil et en Thaïlande, les deux plus gros exportateurs dans le monde.

Les cours du Café ont progressé nettement, dopés par les fondamentaux du marché sur lequel une offre limitée peine à répondre à une consommation toujours solide.

Les prix du cacao sont repartis en hausse cette semaine, alors que les investisseurs s'inquiètent toujours de la situation en Côte d'Ivoire, premier producteur mondial de fèves brunes. Les prix du maïs, du blé et du soja ont subi une correction au cours de la semaine à Chicago après avoir atteint des sommets, même si les conditions restaient précaires sur des marchés où l'offre était restreinte.

Le boisseau de maïs pour livraison en mai a clôturé vendredi à 7,42 dollars, contre 7,68 dollars vendredi dernier. Le contrat de blé à échéance identique a fini à 7,4450 dollars, contre 7,9750 dollars sept jours plus tôt.

Le boisseau de soja pour livraison en mai s'est établi à 13,33 dollars, contre 13,9225 dollars une semaine plus tôt. L'or et l'argent ont grimpé cette semaine à de nouveaux sommets, alors que les investisseurs, inquiets de la montée de l'inflation et de l'aggravation de la crise des dettes souveraines dans la zone euro, se tournaient vers les métaux précieux.

Les prix des métaux industriels échangés sur le London Metal Exchange se sont repliés cette semaine dans le sillage des cours du pétrole, souffrant d'un désintérêt des investisseurs.

APS

DISCOURS DU PRÉSIDENT

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika s'est adressé vendredi soir à la nation. Nous reproduisons l'intégralité de son discours.

« **A**u nom de Dieu le Clément le Miséricordieux, Que le salut de Dieu soit sur le plus noble des messagers, ses proches et ses compagnons jusqu'au jour du jugement dernier. Chères concitoyennes, chers concitoyens, L'enjeu national majeur était, au début de la décennie écoulée, d'éteindre le feu de la fitna, d'œuvrer au rétablissement de la paix et de la concorde et de consacrer la réconciliation nationale.

Grâce à Dieu et à votre engagement à mes côtés, ces objectifs ont été atteints conformément à nos valeurs séculaires de clémence et de pardon. Les craintes se sont dissipées et les esprits apaisés.

Avec le retour de la paix, il devenait impératif de dépasser les séquelles de la destruction et de rattraper les retards accumulés. A cet effet, nous avions engagé successivement deux gigantesques programmes d'investissements publics à tous les niveaux. Le troisième programme est en cours de réalisation.

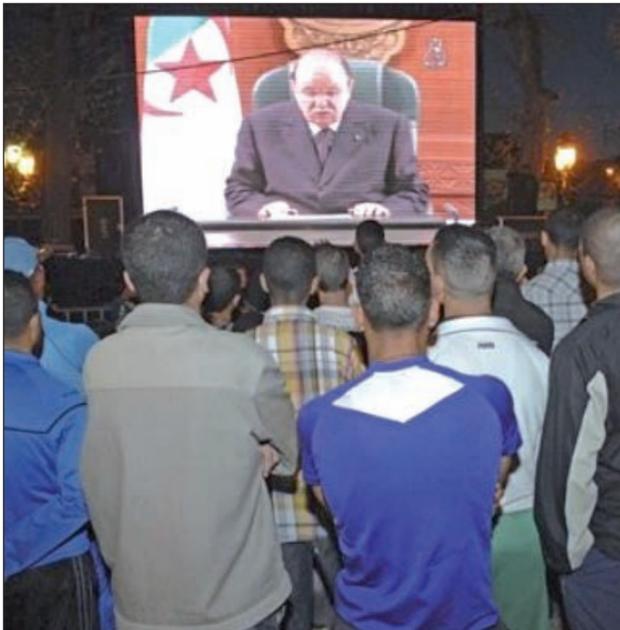
Ces programmes ont incontestablement porté leurs fruits et la décennie 2000 fut riche en réalisations à tous les niveaux et sur tout le territoire national, notamment en matière d'infrastructures de base et d'équipements socio-économiques.

Dans le même temps, le déficit en logements a été considérablement résorbé par la réalisation, tous les cinq ans, d'un million de logements et le chômage a été également résorbé dans une large proportion. Le pays a renoué avec ses principes de justice sociale et de solidarité nationale, en témoignant les importants transferts sociaux et les multiples formes d'aide octroyées par l'Etat pour subventionner les produits de première nécessité et améliorer les services publics.

Ces réalisations ont été accompagnées par le règlement anticipé de la dette extérieure par l'Algérie qui a retrouvé la place qui est sienne aux niveaux africain, arabe et international dans le cadre du respect mutuel.

Chères concitoyennes, chers concitoyens, l'Algérie suit, naturellement, les mutations en cours sur la scène internationale, particulièrement celles survenues dans certains pays arabes. Face à cette situation, l'Algérie réaffirme son attachement à la souveraineté des pays frères et à leur unité, son rejet de toute ingérence étrangère et son respect de la décision de chaque peuple découlant de sa souveraineté nationale.

Au plan national et dès lors que nous vivons dans une société pluraliste, il est tout à fait naturel que des courants se préoccupent des vents de changement



qui soufflent sur la région.

Il est évident que nous penchions plus vers les positions des forces politiques imprégnées du sens nationaliste qui bannissent toute ingérence dans les affaires des autres et rejettent, en contrepartie, toute ingérence étrangère dans les leurs.

C'est là la position de la majorité écrasante de notre peuple qui suit avec intérêt les différentes initiatives et qui est en droit de s'exprimer quand la stabilité du pays est menacée.

Tous les peuples, particulièrement les jeunes, aspirent au progrès social et économique et à davantage de justice et de liberté, et plus encore à une meilleure gouvernance. La démocratie, la liberté, la justice et l'Etat de droit sont autant de revendications légitimes que nul ne saurait ignorer.

Notre peuple est jeune et ambitieux, d'où la nécessité de satisfaire, jour après jour, aux multiples revendications dans tous les domaines et nous sommes aujourd'hui, plus que jamais, interpellés pour opérer des réformes socio-économiques et politiques.

Chères concitoyennes, chers concitoyens, sur cette base, nous avons engagé des actions pour satisfaire les revendications sociales légitimes de nos citoyens. Un nouveau mécanisme a été mis en place pour stabiliser les prix des produits alimentaires de base qui connaissent une flambée sur les marchés internationaux.

L'investissement a été soutenu par d'importantes mesures incitatives à travers l'accès au foncier et une plus grande disponibilité des crédits bancaires.

Ces mesures favoriseront la création de richesses et l'amélioration de l'offre d'emploi. Les différents dispositifs de soutien destinés aux jeunes et aux sans emploi désirant créer leurs propres micro-entreprises ont été également renforcés.

Parallèlement, les mécanismes de l'Etat visant à encourager l'emploi de

jeunes diplômés ont été améliorés aux plans qualitatif et quantitatif. La durée des contrats a été prolongée, ces contrats sont devenus renouvelables et les bénéficiaires deviennent prioritaires lors de la titularisation.

Concernant l'habitat, un effort incommensurable est consenti depuis l'année 2000 à ce jour à travers la satisfaction d'une grande partie de la demande et la réduction de la protestation.

Je demeure convaincu, en dépit du programme ambitieux en cours de réalisation, que de nouvelles demandes seront exprimées. Des demandes que nous devons prendre en charge en toute objectivité et avec mesure.

L'actuel programme quinquennal prévoit la réalisation de deux millions de logements dont plus d'un million seront délivrés avant 2014.

Nous avons décidé de promouvoir l'accès des citoyens à l'habitat rural y compris au niveau des petites agglomérations et de permettre au plus grand nombre de familles désireuses de construire ou d'acquérir un logement de bénéficier de prêts à cet effet.

En résumé, les réalisations sont palpables et les statistiques connues de tous. Elles appartiennent exclusivement à la collectivité nationale et nul ne pourrait faire croire que les fruits du développement ne profiteraient qu'à certaines catégories sociales. Cependant, peut-on affirmer que tout va pour le mieux ?

A l'évidence non ! Des fléaux sociaux tels la corruption, le népotisme et le gaspillage sévissent et l'Etat s'emploie à les combattre avec vigueur et détermination.

Voilà une autre bataille qu'on ne peut remporter qu'avec la participation de toutes les catégories de la population, car tout ce qui est réalisé l'est pour vous, avec vous et grâce à vous.

Chères concitoyennes, chers concitoyens, d'importantes mesures seront prochainement prises qui insuff-

fleront un nouvel élan à la gestion de nos programmes et à la dynamisation de l'appareil de l'Etat. Elles viendront conforter la lutte contre la bureaucratie et les dysfonctionnements enregistrés au sein de notre Administration et faire face à toute atteinte aux deniers publics.

Une concertation sera engagée cette année au niveau local avec les citoyens, les élus, le mouvement associatif et l'Administration pour définir les objectifs d'un meilleur développement local et les adapter aux attentes de la population.

Dans ce contexte, une action sérieuse sera engagée en direction de l'entreprise économique, publique ou privée, en ce sens qu'elle constitue, par excellence, la source génératrice de richesse et d'emploi, dans le but d'assurer son développement et sa modernisation. La promotion et la mise à niveau de l'entreprise tendent essentiellement à consolider la croissance économique du pays, à relever le niveau de productivité et à améliorer la compétitivité.

A cet effet, le gouvernement doit élaborer un programme national d'investissement destiné aux entreprises économiques, tous secteurs d'activités confondus, en concertation avec tous les opérateurs économiques et sociaux.

Le gouvernement doit également réunir les conditions optimales pour libérer les initiatives à travers l'amélioration de l'environnement de l'entreprise et, en général, l'instauration d'un climat propice aux affaires et à l'investissement.

Chères concitoyennes, chers concitoyens, l'Algérie a engagé, depuis plus de deux décennies, un pluralisme politique pour lequel le peuple a payé un lourd tribut, sans aide ni assistance de quiconque de par le monde.

Le pluralisme politique dans notre pays est illustré par l'existence d'une trentaine de partis politiques et d'un parlement pluriel.

Le pluralisme se traduit aussi par la liberté d'expression, une réalité que reflètent nos médias de par leur diversité et par l'audace dans le ton qui les caractérise.

Nous pouvons être fiers d'appartenir à un pays où la liberté d'expression est une réalité palpable, un pays qui ne compte aucun prisonnier d'opinion ni détenu politique. Un acquis remarquable qu'il convient de consolider pour en assurer la pérennité.

La fitna est plus grave que le meurtre et c'est au prix de sang et de larmes que l'Algérie demeure unie et forte, que la République et ses acquis démocratiques sont préservés et que l'espoir est à nouveau permis. Nul n'a donc le droit de réinstaller, d'une façon ou d'une autre, la peur dans les familles algériennes, inquiètes pour la sécurité de leurs enfants ou de leurs biens ou plus grave encore, l'inquiétude de toute la nation sur l'avenir de l'Algérie, son unité, son indépendance et sa souveraineté nationale...

Suite en page 7

DE LA RÉPUBLIQUE À LA NATION

Chères concitoyennes, chers concitoyens, nous sommes aujourd'hui appelés à aller de l'avant dans l'approfondissement du processus démocratique, le renforcement des bases de l'Etat de droit, la réduction des disparités et l'accélération du développement socioéconomique.

Cette mission ambitieuse et décisive pour l'avenir de notre pays exige l'adhésion de la majorité, la participation de toutes les forces politiques et sociales et la contribution des compétences nationales. Elle requiert aussi un Etat fort capable d'instaurer une plus grande confiance entre l'administration et les citoyens. Un Etat reposant sur une administration compétente et crédible et un système judiciaire placé sous la seule autorité de la loi.

Cette mission nécessite surtout que nos instances élues puissent jouir d'une légitimité incontestable.

Après le recouvrement de la paix et de la sécurité, le lancement de programmes de développement ambitieux et la levée de l'Etat d'urgence, j'ai décidé de parachever cette démarche par un programme de réformes politiques, visant à approfondir le processus démocratique et à permettre aux citoyens de contribuer davantage aux décisions dont dépendent leur avenir et celui de leurs enfants.

Le rôle des différentes assemblées élues est un rôle vital qui sera renforcé car ce sont les élus qui sont en contact direct avec les citoyens et la réalité vécue.

Chères concitoyennes, chers concitoyens, m'appuyant sur la Constitution, j'userai du droit qu'elle me confère pour demander au Parlement de réviser l'ensemble de l'arsenal législatif sur lequel reposent les règles de l'exercice démocratique et le libre choix des citoyens.

Conscient de la responsabilité qui m'incombe, fort de votre soutien et soucieux de préserver l'équilibre des pouvoirs, j'œuvrerai à introduire des amendements législatifs et constitutionnels en vue de renforcer la démocratie représentative dans notre pays.

Il sera procédé à une profonde révision de la loi électorale. Cette révision doit répondre à l'aspiration de nos concitoyens à exercer leur droit électoral dans les meilleures conditions, empreintes de démocratie et de transparence, afin de choisir leurs représentants dans les assemblées élues.

Nous ambitionnons de mettre notre système électoral aux normes les plus modernes des démocraties représentatives consacrées par la Constitution, afin que notre peuple puisse exprimer, en toute souveraineté et en toute clarté, son intime conviction.

A cette fin, tous les partis politiques, qu'ils soient représentés ou non au Parlement, seront mis à contribution et consultés en vue d'élaborer le nouveau système électoral.

Une fois cette loi électorale adoptée, toutes les mesures seront prises afin de garantir la transparence et la régularité des scrutins, y compris la supervi-



sion des élections par des observateurs internationaux, et ce, en concertation avec tous les partis agréés.

De plus, une loi organique sur les cas d'incompatibilité avec le mandat parlementaire sera introduite en conformité avec la Constitution.

Il appartiendra alors aux partis de s'organiser, de renforcer leurs rangs, d'exprimer leurs opinions et d'activer dans le cadre de la Constitution et de la loi afin de convaincre les citoyens, notamment les plus jeunes, de la pertinence et de l'utilité de leurs programmes.

Cette démarche sera renforcée par la révision de la loi relative aux partis politiques, à travers la révision de leur rôle, de leur mission et de leur organisation, afin qu'ils contribuent plus efficacement au processus de renouveau.

Le dépôt et la promulgation de la loi organique relative à la représentation des femmes au sein des assemblées élues interviendront avant les prochaines échéances électorales.

Chères concitoyennes, chers concitoyens, dans le cadre d'une décentralisation plus large et plus efficiente et pour que les citoyens soient mis à contribution dans la prise des décisions qui concernent leur quotidien et leur environnement économique, social et culturel, il importe d'accroître les prérogatives des assemblées locales élues et de les doter des moyens humains et matériels nécessaires à l'exercice de leurs prérogatives.

Et c'est à cette même fin que le code de wilaya sera révisé.

Cette démarche portera aussi sur l'élargissement et la définition du domaine, des objectifs et des moyens d'activité et d'organisation du mouvement associatif, en vue de réhabiliter la place des associations dans la

monde. Ce qui leur impose de contribuer à la consécration de l'identité et de l'unité nationales, et dans le même temps, de propager la culture et le divertissement. Mais ils sont surtout appelés à s'ouvrir aux différents courants de pensée politique, dans le respect des règles d'éthique qui régissent tout débat.

Afin d'élargir cette ouverture aux citoyens, à leurs représentants élus et aux différents partis présents sur la scène nationale, le paysage audiovisuel public sera renforcé par la création de chaînes thématiques spécialisées et ouvertes à toutes les opinions, dans leur diversité.

La loi sur l'information, elle, introduira les repères d'une charte déontologique et complètera la législation actuelle, notamment à travers la dépenalisation du délit de presse.

Une année seulement nous sépare du rendez-vous des prochaines échéances électorales nationales. C'est une période suffisante pour procéder à la révision, à l'amélioration et au renforcement des bases juridiques de l'exercice démocratique et de l'expression de la volonté populaire, de manière à répondre à vos aspirations à une représentation de qualité au sein des assemblées élues.

J'appelle chaque citoyen et chaque citoyenne d'entre-vous, quelles que soient vos appartenances, à joindre vos efforts afin que cette nouvelle opportunité soit celle de l'ouverture sur une vie politique pluraliste qui reflète l'esprit et la lettre de la Constitution, et qui permette à chacun et à chacune de participer au renouveau et au progrès de l'Etat algérien, ainsi qu'au renforcement de ses fondements.

Un Etat pour lequel de nombreux hommes et femmes ont sacrifié leur vie pour s'affranchir du joug colonial et de sortir de l'emprise de l'ignorance et du sous-développement.

Parce que l'Etat est responsable de la politique de développement, de l'ordre et la sécurité publics dans le pays, je continuerai à veiller pleinement à la réalisation de nos objectifs, en comptant sur la participation des citoyens et en m'appuyant sur les institutions de l'Etat, conformément aux dispositions de la Constitution et des lois de la République.

Je m'adresse à l'ensemble des concitoyennes et des citoyens, que j'invite à apporter leur soutien pour le renouveau de notre pays et la réalisation des ambitions de notre peuple au développement dans un climat de liberté, de paix et d'entraide.

Plus nous sommes unis, plus nous ferons de notre cher pays la patrie du progrès, de la justice et de la fraternité.

Gloire et paix à nos valeureux martyrs. Je vous remercie de votre attention. »

Vendredi 15 avril 2011

TIZI-OUZOU

2.453 chômeurs recrutés



2.453 jeunes chômeurs ont été insérés à Tizi-Ouzou durant le 1er trimestre de l'année en cours, dans le cadre du dispositif d'aide à l'insertion professionnelle (DAIP), a indiqué la Direction locale de l'emploi.

Sur ce nombre de placés sur le marché du travail, 1.223 l'ont été au titre du contrat d'insertion des diplômés (CID), englobant 936 universitaires et 297 techniciens supérieurs, au moment où 1.192 jeunes ont bénéficié du Contrat d'insertion professionnelle (CIP), dont 209 lycéens et 983 autres issus de la formation professionnelle, a précisé la même direction. 28 jeunes chômeurs sans qualification ont été placés dans le cadre du contrat d'insertion et formation (CIF).

Il a été procédé, durant la période indiquée, à la permanisation de 799 recrues au titre des trois contrats du DAIP, sachant que le nombre total de permanisés de ce même dispositif avait atteint 1.923 éléments, durant l'année dernière, sur un total de 9.410 placements.

Depuis la mise en œuvre du DAIP, en juin 2008, 19.541 jeunes primo demandeurs d'emploi ont été recrutés, rappelle la Direction de l'emploi.

APS

TIPASA, CONSERVATION DES FORÊTS

Près de 5.000 emplois permanents prévus

Les Services des forêts de Tipasa se sont fixés comme objectif de créer, à court terme, près de 5.000 postes de travail permanents et 10.000 saisonniers, dans le cadre des nouvelles orientations des pouvoirs publics en matière de résorption du chômage, a indiqué le conservateur des forêts de cette wilaya, M. Mohamed Khidri.

Pour ce faire, de nombreux créneaux ont déjà été identifiés, à savoir la création de distilleries artisanales, de petites huileries mobiles, l'encouragement de l'apiculture, le lancement de travaux sylvicoles voire même la réhabilitation de nombreux métiers en déperdition, tels que celui de tailleur d'arbres et de traicteur phytosanitaire, a ajouté M. Khidri.

Des cellules d'animation rurales sont en cours d'installation dans les 22 communes montagneuses et rurales de la wilaya pour réhabiliter le secteur forestier, autrefois créateur de richesses, et en même temps relancer et dynamiser le programme de création d'emplois.

Les animateurs des cellules communales, au nombre de trois recrutés parmi les diplômés de l'université, auront pour rôle principal de prendre en charge les dossiers des jeunes intéressés par un des dispositifs de création d'emploi (ANSEJ, ANGEM et CNAC), en plus de la mission de facilitateur, d'accompagnateur et d'écoute de leurs doléances qu'ils auront à jouer jusqu'au lancement du projet ou de la micro-entreprise.

Les éléments des services des forêts auront une «feuille de route» pour créer des emplois à travers, entre autres, la mise en place de chantiers de formation-insertion de chômeurs sans qualification, l'encouragement aux travaux sylvicoles, de ramassage de bois morts, de lutte contre les



incendies de forêts, leur nettoyage et aussi d'entretien des pistes de secours pour faire face à tout sinistre.

L'apiculture (en accordant des amodiations aux éleveurs d'abeilles) est l'autre créneau à développer, selon M. Khidri qui parle déjà d'un grand engouement des citoyens qui ont déposé à ce jour 400 dossiers sur les 2.000 postes prévus.

La valorisation des ressources forestières fait partie, aussi, de ce programme de création d'emplois qui prévoit la création d'une "filière de distilleries artisanales des plantes médicinales et aromatiques, ou encore la récupération des plantes dont nos forêts regorgent en quantités et variétés", a ajouté encore M. Khidri, en indiquant que cette filière sera proposée à des investisseurs déjà installés sur le marché.

"Des contacts sont déjà pris dans ce sens avec des entreprises présentes sur le marché national, dont certaines semblent séduites par ce projet", a précisé le même responsable. Par ailleurs, le greffage de l'olivier sauvage (zeboudj), qui couvre une superficie de 2.000 ha dans la wilaya de Tipasa, est aussi envisagé à raison de 2 ha par personne pour créer des postes de travail permanents, selon lui. D'autres formules pour la création de petites entreprises de prestation de service, telles que la taille des arbres (un métier en voie de

déperdition), le traitement phytosanitaire et autres petites huileries mobiles dans le cadre de l'ANSEJ, l'ANGEM et la CNAC sont également proposées aux jeunes ainsi qu'aux nouveaux investisseurs dans le cadre de ce programme.

Pour les demandeurs d'emploi salariés, les responsables des forêts ont recensé plusieurs axes, à savoir les travaux d'assainissement des forêts, l'entretien des reboisements existants, la préservation des espaces forestiers, les projets de corrections torrentielles et autres activités à lancer dans le cadre des programmes ABC (activités de besoins collectifs) de l'Agence de développement social (ADS), PSD (Programme sectoriel de développement) ou encore CFI (Chantier de formation-insertion). De l'avis du conservateur des forêts, "ce programme, s'il rencontrait un peu plus d'engouement de la part des jeunes, pourrait grandement aider à atténuer voire même résoudre la crise du chômage dans certaines localités rurales et montagneuses dans la wilaya". Aussi, des journées d'information et de sensibilisation sont organisées au niveau des communes pour présenter et expliquer ce programme qui vient en appui aux projets de proximité de développement rural intégré (PPDRI).

APS

TISSEMSILT

2^e tranche du projet de Tamlaht et Sidi Lantri bientôt achevée

La deuxième tranche des travaux destinés à protéger les villes de Tamlaht et Sidi Lantri, dans la wilaya de Tissemsilt, des inondations sera concrétisée au début du deuxième semestre 2011, selon la Direction de l'hydraulique.

Ce projet, qui s'inscrit dans le cadre du programme quinquennal en cours, comporte l'achèvement des travaux de correction des oueds de Tamlaht et Sidi Lantri comportant, notamment, la réalisation d'un canal en béton de 500 mètres et l'aménagement des sentiers traversant les deux villes, a indiqué la même Direction.

Il sera également question du curage des oueds traversant les villes de Tamlaht et Sidi Lantri sur près de deux mille mètres. Les travaux de la première tranche de ce projet, à laquelle a été consacrée une enveloppe de 223 millions de dinars, ont été

achevés avec la réalisation d'une canalisation en béton de 500 mètres.

La Direction de l'hydraulique a souligné que l'étude du projet de protection de la ville de Lardjem contre les inondations est en cours et que les travaux de sa concrétisation seront lancés en fin d'année courante. Ce projet porte sur l'aménagement de tous les oueds et les versants de la ville.

A noter que le secteur de l'hydraulique de la wilaya de Tissemsilt a bénéficié, au titre du programme quinquennal actuel, d'une enveloppe financière de l'ordre de 1,2 milliard de DA destinée à la concrétisation de projets de protection de dix villes contre les crues. Les travaux portent sur la réhabilitation des oueds, la correction torrentielle, la construction de murs de bordures et la réalisation de canalisations.

APS

BORDJ BOU-ARRERIDJ, CONSTRUCTION D'UN OUVRAGE D'ART DE 12 MÈTRES

Démarrage imminent des travaux

Au cours d'une visite de travail à Bordj Bou-Argeridj (BBA), le ministre des Travaux publics, Amar Ghoul, a annoncé, mercredi dernier, le lancement des travaux «avant la fin du mois en cours» d'un ouvrage d'art de 12 mètres de long devant désenclaver plusieurs localités relevant des wilayas de BBA, Sétif et Béjaïa.

Les localités concernées, toutes proches les unes des autres mais gérées administrativement par trois wilayas différentes, tout en n'étant séparées que par l'oued M'hadjar, un affluent de l'oued Bousselem, doivent être reliées entre elles, a estimé le ministre dans la commune d'El Maine (50 km au nord de BBA).

«Le projet sera inscrit aujourd'hui même au vu de son importance et les travaux devront débuter avant la fin du mois en cours ou, au plus tard, au début de mai prochain», a martelé le ministre.

Pour ce faire, il a recommandé de confier la réalisation de ce pont à l'entreprise publique Sapta déjà opérationnelle sur oued M'hadjar et qui, de l'avis du directeur des travaux publics et du président de l'APC d'El Maine, a «réalisé des prouesses en réalisant le pont traversant ce cours d'eau dans la région de Ouled Halla,



à une dizaine de km de là». Une centaine de postes de travail au moins seront créés dans la foulée de ce projet qui permettra aux villageois de cette zone de rejoindre directement, par exemple, la ville de Beni Ourtilane (Sétif) en parcourant quelques dizaines de km, au lieu d'avoir à y accéder en transitant par Bordj Bou Arreridj, puis par Sétif sur une distance de plus de 100 km. À Bordj Bou-Argeridj, M. Ghoul a inspecté le chantier d'une trémie devant être réalisée à la sortie Est de la ville au bout d'un délai de 6 mois et pour un coût de 170 millions de dinars. Sur place, il a particulièrement insisté sur le respect du

décal contractuel et la qualité des finitions. Dans les communes de Bellimour et d'El Euch, le ministre a inspecté les travaux de réalisation de deux ouvrages d'art destinés à solutionner le problème récurrent d'obstruction de plusieurs chemins communaux lors des crues survenant dans les daïras de Bordj Ghedir et d'El Hammadia.

Le ministre des Travaux publics a, par ailleurs, estimé que l'autoroute Est-Ouest doit être reliée à l'ensemble du réseau routier de la wilaya de Bordj Bou-Argeridj, un carrefour routier parmi les plus importants du pays.

APS

ORAN, PROGRAMME SPÉCIAL ÉTÉ

Préserver la santé du consommateur



La préparation de la saison estivale dans la wilaya d'Oran est marquée par l'organisation de plusieurs manifestations dans le domaine de la préservation de la santé du consommateur, la prévention contre les intoxications et de rencontres de sensibilisation et d'information, selon la direction locale du Commerce.

Pour mieux protéger les consommateurs contre les pratiques commerciales nuisibles, des rencontres de sensibilisation sur les dangers d'intoxication et les méthodes de prévention seront organisées, dont celles destinées aux opérateurs écono-

miques, tels les gérants d'hôtels, de restaurants, de fast food, des salles de fêtes et des abattoirs.

Ces rencontres seront animées par la direction du Commerce en collaboration avec les différentes instances concernées comme les inspections vétérinaires, les bureaux d'hygiène communaux et en coordination avec l'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA) et l'association de la protection du consommateur. Les opérateurs seront appelés à se conformer à la loi portant sur la protection du consommateur, la répression des fraudes

et le respect, entre autres, des règles d'hygiène et de conservation des produits, ainsi que la date de leur péremption.

Ils seront également informés, dans ce contexte, des diverses sanctions juridiques résultant de la violation de ces règles.

Concernant le contrôle de la qualité et la répression de la fraude, le réseau du contrôle sera renforcé, pour les différents secteurs commerciaux, d'équipes de terrain qualifiées qui oeuvrent durant et en dehors des heures du travail durant la saison estivale, qui coïncide cette année avec le mois sacré du Ramadhan.

L'intérêt sera accordé principalement, durant cette saison, aux produits sensibles et périssables, partant de la date de fabrication, le transport et la présentation, tels que le lait et ses dérivés, les oeufs et les boissons gazeuses et les glaces.

La direction du commerce de la wilaya participera avec ses agents aux équipes mixtes de contrôle (commerce, santé et agriculture) et le comité de wilaya en charge du contrôle des maladies à transmission hydrique en plus de sa participation dans les bureaux communaux d'hygiène dans le but d'un contrôle plus efficace.

Des rencontres d'information seront également organisées au profit des citoyens afin de les informer des dangers de consommer des produits non conformes causant des intoxications alimentaires et leur donner des orientations et des conseils dans ce domaine.

APS

ANNABA

100 logements sociaux distribués

Un quota de 100 logements publics locatifs (LPL) a été distribué, mardi dernier, à des familles résidant dans des habitations précaires à la cité Seybouse, à Annaba.

Ces logements neufs, situés en plusieurs endroits de la ville, ont bénéficié, pour moitié, à des habitants de bidonvilles et à des ménages dont les logements étaient devenus dangereusement vétustes, ont indiqué les services de la daïra de Annaba. Cette opération entre dans le cadre d'un programme ordinaire de distribution des logements réalisés au profit des habitants de la commune de Annaba, a ajouté les mêmes services, annonçant la remise des clefs, dans les prochains jours, de 1.960 LPL déjà achetés.

Les listes des familles bénéficiaires de ces logements ont été élaborées et seront affichées, par étapes, «avant la fin du mois d'avril courant». Sont ciblées des familles résidant dans les quartiers du 11-Décembre-1960, du 8-Mai 1945, Tabacoop, Didouche-Mourad, La Colonne et Gazomètre, ont précisé les services de la daïra. La wilaya de Annaba a bénéficié d'un programme de 40.000 logements, toutes formules confondues, à la faveur du Programme quinquennal 2010-2014. Un quota qui permettra d'améliorer, dans cette wilaya, le Taux d'occupation par logement (TOL) qui atteindra quatre personnes contre cinq auparavant.

L'accent a été mis sur l'importance accordée à lutte contre l'habitat précaire avec l'inscription jusqu'à présent de 12.000 logements.

La wilaya de Annaba, qui compte quelque 16.000 habitations précaires, prévoit l'éradication définitive des bidonvilles «d'ici à fin 2012», a fait savoir la daïra.

KHENCHELA

Réception prochaine du premier marché de gros

Le tout premier marché de gros des fruits et légumes de la wilaya de Khenchela, actuellement en phase d'installation des équipements de pesage, sera réceptionné «très prochainement», ont annoncé les autorités locales lors d'une inspection du projet. Occupant un terrain de 4 hectares, près de la commune de N'sigha (3 km du chef-lieu de wilaya), ce projet avait été retenu au titre du programme spécial de développement des Hauts-Plateaux, selon les responsables de la direction locale du Commerce. L'objectif recherché consiste, selon cette source, à développer le commerce de gros, à éliminer les marchés informels et les pratiques spéculatives et à approvisionner de manière régulière les marchés de détails des différentes communes de la wilaya.

Ce marché compte 48 locaux, des quais pour les véhicules de transport, deux châteaux d'eau, une salle de soin, une cafétéria, un restaurant et un parking. Son exploitation devra concourir à la création de «plusieurs dizaines d'emplois», a souligné la Direction du commerce. Des travaux sont également en cours en vue de la réalisation d'un second marché de gros des fruits et légumes dans la région de Oglat Baara, dans la zone saharienne du sud de la wilaya, pour améliorer l'écoulement des produits agricoles des importants périmètres maraîchers exploités dans cette région.

APS

PALESTINE

Mahmoud Abbas prochainement dans plusieurs pays européens

Le président de l'Autorité palestinienne, Mahmoud Abbas, va effectuer prochainement une tournée dans plusieurs pays européens, dont la France et l'Allemagne, en quête de soutien à la reconnaissance d'un Etat palestinien indépendant, a annoncé samedi Saëb Arekat, membre du comité exécutif de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP). Le président Abbas se rendra jeudi à Paris où il doit rencontrer son homologue français Nicolas Sarkozy, selon M. Arekat. Après la France, M. Abbas ira en Allemagne et dans d'autres pays européens dans le cadre de son périple qui vise à "demander aux pays européens de soutenir les Palestiniens qui comptent demander en septembre prochain à l'ONU la reconnaissance d'un Etat palestinien indépendant sur les frontières de juin 1967 par l'Assemblée générale et par le Conseil de sécurité". La colonisation israélienne dans les territoires occupés sera, par ailleurs, évoquée par le président palestinien au cours de sa tournée européenne, a ajouté la même source. Les pourparlers de paix israélo-palestiniens sont dans l'impasse depuis l'expiration fin septembre 2010 d'un moratoire israélien sur la colonisation en Cisjordanie occupée. Pour reprendre ces discussions, les Palestiniens exigent un nouveau moratoire, auquel Israël s'est refusé malgré d'intenses pressions internationales dans ce sens.

APS

NIGERIA

Les électeurs votent pour la présidentielle

Les électeurs nigériens ont voté hier dans le cadre de la présidentielle pour laquelle 20 candidats sont en lice, dont le chef de l'Etat sortant Goodluck Jonathan. Environ 73 millions de Nigériens sont ainsi appelés à élire le prochain président du premier producteur de pétrole d'Afrique. Goodluck Jonathan, 53 ans, devenu chef de l'Etat en mai 2010 suite au décès de son prédécesseur Umaru Yar'Adua (2007-2010) part favori de ce scrutin. Il est candidat du parti démocratique du Peuple (PDP) qui domine largement la scène politique et a remporté toutes les présidentielles depuis 1999. M. Jonathan doit affronter samedi 20 candidats, dont son principal rival, l'ex-chef de la junte militaire Muhammadu Buhari, qui a dirigé le Nigeria en 1984-1985 et brigue la présidence pour la troisième fois depuis. Le scrutin présidentiel de samedi s'inscrit dans le cadre d'un marathon électoral censé tester la capacité de la nation la plus peuplée d'Afrique (155 millions d'habitants) à organiser enfin des élections transparentes, une décennie après avoir renoué avec les régimes civils (1999).

APS

AFGHANISTAN

Neuf morts dans un attentat suicide

Un attentat-suicide revendiqué par les talibans a fait samedi neuf morts -cinq soldats de l'OTAN et quatre militaires afghans- sur une base de l'est de l'Afghanistan, a annoncé le ministère de la Défense. Le kamikaze portait un uniforme de l'armée afghane et s'est fait exploser à l'entrée de la base, a indiqué le général Mohammad Zahir Azimi, porte-parole du ministère de la Défense. Quatre soldats afghans et quatre traducteurs ont également été blessés, selon le porte-parole. Les talibans ont revendiqué l'attentat. L'OTAN n'a pas donné pour l'heure d'informations supplémentaires sur l'identité des soldats étrangers tués.

AP

SYRIE

La contestation atteint Damas

Pour la première fois depuis le début de la contestation en Syrie à la mi-mars, des manifestations hostiles au régime de Bachar al Assad se sont déroulées à Damas, la capitale, rapporte l'agence Reuters.

Dans la capitale, les forces de sécurité syriennes ont fait usage de bâtons et de grenades lacrymogènes pour empêcher des milliers de manifestants venus des faubourgs de marcher sur la place des Abbassides, la principale de Damas.

La foule venue des banlieues de la capitale où des milliers de manifestants affluaient ont scandé : "Le peuple veut la chute du régime."

Elle a déchiré de nombreux portraits du président Assad placardés sur les murs.

Vendredi, jour de prière, des manifestations ont aussi eu lieu aux quatre coins du pays. Des militants des droits de l'Homme en ont signalé à Deir al-Zor (est), à Baniyas (ouest), à Lattaquié (nord-ouest), à Homs (ouest) et à Deraa (sud-ouest), première ville à avoir connu des troubles dirigés contre le régime.

Un militant a indiqué qu'à Deraa, "les manifestations sont parties de toutes les mosquées de la ville" et ont réuni environ 10.000 personnes.

Mercredi dernier, la deuxième ville du pays, Alep, avait été gagnée par le mouvement. Des manifestations y avaient éclaté sur le campus de la plus grande université de Syrie. Les protestataires, qui s'inspirent



des révolutions tunisienne et égyptienne, continuent de défier le régime, en dépit de l'usage de la force, d'arrestations de masse et des accusations que ce sont des groupes armés qui sont à l'origine de la contestation.

Jeudi dernier, le président Assad a nommé un nouveau gouvernement, qui n'a que peu de pouvoirs, et ordonné la libération de tous les détenus, hormis les auteurs de crimes "contre la nation et les citoyens".

Cette décision a été perçue "comme une goutte d'eau dans l'océan" par les militants des droits de l'Homme, qui dénoncent le maintien en détention de milliers de prisonniers politiques. La secrétaire d'Etat

américaine, Hillary Clinton, a condamné vendredi l'usage de la force par les autorités syriennes.

"Il est temps que le gouvernement syrien stoppe la répression contre les citoyens", a-t-elle déclaré à Berlin.

Le principal comité syrien de défense des droits de l'Homme du pays, baptisé la Déclaration de Damas, estime que 200 militants favorables à la démocratie ont été tués depuis le début des troubles.

Le président syrien fait face à un mouvement de contestation sans précédent dans l'histoire moderne de la Syrie où l'état d'urgence est en vigueur depuis le coup d'Etat orchestré par le parti Baas en 1963. R. I. / Reuters

RÉVOLTES ARABES

Les vendredis de la colère

Comme chaque vendredi, jour de la grande prière musulmane, des opposants aux régimes en place ont manifesté dans plusieurs pays arabes.

Jordanie : des policiers poignardés

Quarante policiers ont été blessés vendredi, dont six grièvement, à l'arme blanche, lors de la dispersion d'un rassemblement salafiste à Zarqa, dans le nord de la Jordanie. Plus d'un millier de personnes ont manifesté à Amman pour demander une réforme du régime, le départ du premier ministre et la dissolution du Parlement. Le rassemblement était organisé par la vitrine politique des Frères musulmans et par des partis d'opposition, notamment de gauche.

Yémen : Saleh ne renonce pas

Le président yéménite, Ali Abdallah Saleh, a défendu devant ses partisans réunis sur la place Sabiine, jouxtant son palais à Sanaa, sa légitimité de chef d'Etat élu

en 2006 pour un mandat de sept ans. Ses adversaires, qui ont à nouveau manifesté vendredi en masse, avaient reçu la veille le soutien de responsables religieux et tribaux réclamant à leur tour «la démission immédiate du président de la République et le limogeage de tous les membres de sa famille dans l'armée et l'appareil sécuritaire de l'Etat».

Bahreïn : l'Iran soutient l'opposition

L'Iran a demandé l'intervention du Conseil de sécurité de l'ONU pour «arrêter la tuerie de la population bahreïnienne. La

révolte de la population de Bahreïn est identique aux révoltes en Tunisie, en Egypte et vise à satisfaire des revendications légitimes», a souligné, vendredi, le ministre iranien des Affaires étrangères. L'Iran, dont la population est majoritairement chiite, tout comme celle de Bahreïn, royaume dirigé par une dynastie sunnite, a une nouvelle fois condamné l'envoi des forces saoudiennes et émiratiennes pour épauler les troupes bahreïnaises.

Tunisie : Ben Ali sera jugé

Le président tunisien déchu, Zine el-Abidine Ben Ali, fait l'objet de 18 actions en justice pour «complot contre la sûreté de l'Etat, homicide volontaire, usage et trafic de drogues», a fait savoir, jeudi soir dans une interview à la télévision d'Etat, le ministre tunisien de la Justice. Il a, en outre, indiqué qu'un dossier juridique était en cours de constitution en vue d'obtenir l'extradition de M. Ben Ali, qui a fui en Arabie saoudite en compagnie de son épouse. R. I. / Reuters



ALGÉRIE TELECOM

Célébration du 9^e anniversaire du groupe

Le groupe Algérie Telecom a célébré son 9^e anniversaire lors d'une cérémonie organisée au siège du groupe en présence de Moussa Benhamadi, ministre de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication, des cadres d'Algérie Telecom et ceux de ses différentes filiales ainsi que des employés du groupe.

Lire en page 12



Publicite

Tlemcen, Capitale de la Culture Islamique 2011



Djezzy félicite Tlemcen d'être la Capitale de la Culture Islamique

L'Algérie تعيش
www.djezzy.com

ALGÉRIE TELECOM

Célébration du 9^e anniversaire du groupe

Le groupe Algérie Telecom a célébré son 9^e anniversaire lors d'une cérémonie organisée au siège du groupe en présence de Moussa Benhamadi, ministre de la Poste et des Technologies de l'Information et de la Communication, des cadres d'Algérie Telecom et ceux de ces différentes filiales ainsi que des employés du groupe.

C'est dans une ambiance de fête que la cérémonie a eu lieu, une occasion pour les dirigeants du groupe d'Algérie Telecom de rappeler les exploits atteints mais aussi les défis qui attendent l'entreprise. L'intervention du directeur général du groupe Algérie Telecom, M'hamed Dabouz, s'est focalisée sur le développement de l'entreprise qui englobe Algérie Telecom, Algérie Telecom Satellite, ATM Mobilis, Jaweb ainsi qu'Algérie Poste.

M. Dabouz a profité de cette occasion pour rappeler les défis qui attendent le groupe. «Algérie Telecom est un acteur majeur dans le développement du secteur des télécommunications en Algérie, notre devoir est d'assurer un service de qualité à nos clients. Algérie Telecom se développe avec une plateforme et des infrastructures solides et



avec des compétences humaines avérées, des facteurs qui devront nous permettre de développer de nouveaux services à l'instar de la 3G et 4G et nous assurer un passage sûr au haut et très haut débit», avait indiqué M. Dabouz.

De son côté, M. Benhamadi, ministre des PTIC, a tenu à féliciter les employés du groupe Algérie Telecom pour leurs dévouements à l'épanouissement de l'entreprise. «Algérie Telecom se porte bien aujourd'hui, le groupe a connu des périodes difficiles mais grâce au travail des hommes et des femmes qui composent le personnel du groupe, l'entreprise a pu se repositionner dans un secteur clé que se soit dans la vie politique ou sociale. Nous sommes aujourd'hui en position de concurrencer

les groupes régionaux ou internationaux qui opèrent dans le domaine des télécommunications, plus particulièrement celui de la téléphonie mobile, notamment avec ATM Mobilis qui participe activement au développement du secteur en Algérie».

Dans son intervention, le ministre a souligné l'importance du facteur humain dans l'essor d'une entreprise, et pour Algérie Telecom, le volet formation sous tous ses aspects est primordial pour une bonne qualification des employés du groupe. «Il est important de faire participer l'ensemble des cadres de l'entreprise aux différentes formations et séminaires nationaux et internationaux ceci pour garantir un rendement qualitatif au futur. Algérie Telecom est

un acquis pour tout les Algériens, bon nombre d'employés se sont sacrifiés pour cette entreprise, cette dernière a permis la création de plusieurs entreprises dans différents secteurs», avait indiqué Benhamadi.

Le ministre a voulu orienter son allocution sur les défis qui attendent l'entreprise, notamment sur la réussite du projet e-Algerie mais aussi sur le développement technologique du secteur des TIC, ceci dénote de l'importance des objectifs du groupe à l'avenir qui nécessitent beaucoup d'investissements et de sacrifices. Un avenir qui s'annonce avec des défis sur le plan national mais aussi régional, «il faut être conscient des dangers qui entourent le groupe, ceci nous alerte sur la nécessité de redoubler d'efforts pour développer le secteur des télécommunications, notamment celui de la téléphonie mobile qui est un secteur clé et important. Nous allons nous focaliser sur le développement du haut débit mobile, une priorité pour le groupe», avait déclaré M. Benhamadi en direction des employés du groupe Algérie Telecom. La cérémonie de la célébration du 9^e anniversaire d'Algérie Telecom était une occasion pour les responsables du groupe à leur tête, le DG M. M'hamed Dabouz, de rendre hommage à certains anciens employés du groupe, des retraités qui ont bénéficié de cadeaux en guise de reconnaissance de leur sacrifice pour l'épanouissement de l'entreprise.

Par ailleurs, une partie des employés du groupe ont, eux aussi, été récompensés en guise d'encouragement. Il est à noter que des trophées, des coupes et des cadeaux ont été attribués aux groupes sportifs qui ont participé aux tournois d'Algérie Telecom dans différentes disciplines : football, tennis de table... et qui a vu la participation des athlètes issus des différentes filiales du groupe, notamment ATM Mobilis.

La couverture portera en premier lieu sur les axes non couverts par le réseau, une opération qui se généralisera en seconde partie sur l'ensemble du territoire, selon M. Benhamadi.

EN PRÉSENCE DE SA NOUVELLE DIRECTRICE GÉNÉRAL

HP Algérie dévoile sa solution d'accès sans fil à haut débit

HP Algérie a présenté lors d'un déjeuner presse sa nouvelle directrice générale qui revient au pays après 28 ans passés à l'étranger. Mme Samira Sadou est chargée de la gestion des activités Entreprises de HP en Algérie et assume la responsabilité globale en tant que Directrice Générale pour les opérations dans le pays.

A la tête de HP Algérie depuis le début du mois de novembre 2010, Mme Sadou souhaite apporter une contribution importante à cette multinationale et donner un autre souffle à la marque HP sur le marché algérien, notamment dans un marché aussi concurrentiel que le nôtre. A cette occasion, elle a exprimé son inquiétude du comportement du consommateur algérien. «Il y a une large gamme de produits HP, tous des solutions de dernières technologies et disposant d'une garantie, je me demande pourquoi le consommateur algérien va-t-il acheté dans l'informel», s'est-elle interrogée. Elle a souligné, dans ce contexte, que HP Algérie mettra en place dans le futur une campagne de communication importante pour sensibiliser ses clients en Algérie tout en mettant à leur disposition des produits garantis avec un bon rapport qualité/prix.



Dans un climat sympathique, la nouvelle responsable de HP Algérie a relevé certaines contraintes d'ordres administratifs. «Les procédures d'importations, à titre d'exemple, sont très lourdes, sans parler de la réglementation de l'ARPT que nous devons aussi respecter», a-t-elle fait savoir.

Sur un autre registre, la nouvelle directrice générale de HP Algérie a profité de la présence de la presse nationale pour présenter la toute dernière solution de son entreprise qui n'est autre que l'accès HP Mobile Access Solution, qui permet aux clients d'optimiser leurs communications mobiles via des bornes d'accès sans fil pouvant supporter jusqu'à 50 % de terminaux mobiles en plus par rapport aux technologies existantes.

Ainsi, HP propose les premières bornes d'accès du marché capables de transmettre trois flux de données au niveau de l'interface radio au lieu de deux. Cette solution peut ainsi améliorer les performances et la portée des réseaux sans fil pour leurs utilisateurs. Cette nouvelle technologie supporte jusqu'à 15 sessions simultanées de vidéoconférence en haute définition, là où les précédentes implémentations de 802.11n se limitaient à 10 et celles de 802.11g à une.

LG OPTIMUS ONE DISPONIBLE EN ALGÉRIE

Un smartphone Android 2.2 pour 24.900 DA

Deux semaines après l'avoir présentée à la presse nationale, LG P500 connu sous le nom de l'Optimus est enfin disponible sur le marché algérien au prix de 25.000 dinars dans tous les points de vente agréés de LG Algérie, a-t-on appris des responsables du fabricant coréen.

Ce dernier né dans la gamme des smartphones signé LG est bourré de technologies propose une configuration plutôt sympathique : un processeur Qualcomm MSM7227 cadencé à 600 MHz, un écran tactile capacitif de 3,2 pouces pour une résolution de 320 X 480 pixels. Sa particularité est d'être un smartphone sous Android 2.2 FroY.

L'Optimus One est également équipé d'un



GPS. S'agissant de l'autonomie de ce nouveau smartphone est de 450h en veille et de 6h en communication. Le tout pour un poids de 127 grammes.

Aussi, en le connectant à un Laptop, LG Optimus One peut être aussi utilisé comme modem à larges bandes permettant ainsi une connexion larges bandes mobile sans être pour autant obligé d'acheter un dongle Larges bandes. Autre caractéristique et non pas des moindres, se rapporte à l'extra fonctionnalité du Relais Hot-spot WIFI qui donne la possibilité à des utilisateurs multiples (maximum 5) d'accéder à Internet en partageant la connexion Larges bande à travers un petit réseau WIFI.

Par ailleurs, le LG Optimus One embarque la Google Experience (with Google) et embarquera de base quelques applications Google comme Google Goggles, Google Maps, ou Google Shopper. Enfin, le LG P500 sera disponible sur le marché algérien pour un premier temps en noir et 4 autres coloris suivront par la suite.

NOKIA E7 COMMERCIALISÉ EN FÉVRIER

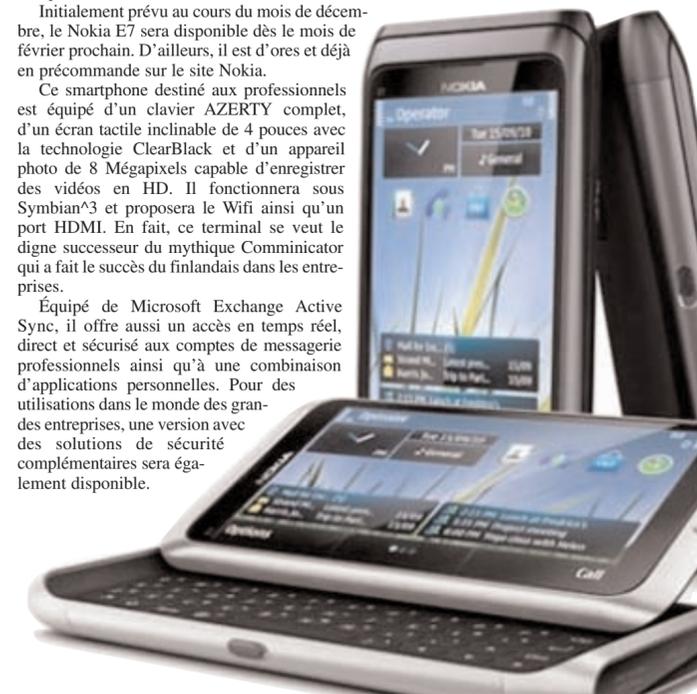
Un smartphone Symbian^3 de 8 mégapixels

Le fabricant finlandais de téléphonie mobile, Nokia annonce un nouveau smartphone destiné aux professionnels : le Nokia E7.

Initialement prévu au cours du mois de décembre, le Nokia E7 sera disponible dès le mois de février prochain. D'ailleurs, il est d'ores et déjà en précommande sur le site Nokia.

Ce smartphone destiné aux professionnels est équipé d'un clavier AZERTY complet, d'un écran tactile inclinable de 4 pouces avec la technologie ClearBlack et d'un appareil photo de 8 Mégapixels capable d'enregistrer des vidéos en HD. Il fonctionnera sous Symbian^3 et proposera le Wifi ainsi qu'un port HDMI. En fait, ce terminal se veut le digne successeur du mythique Communicator qui a fait le succès du finlandais dans les entreprises.

Équipé de Microsoft Exchange Active Sync, il offre aussi un accès en temps réel, direct et sécurisé aux comptes de messagerie professionnels ainsi qu'à une combinaison d'applications personnelles. Pour des utilisations dans le monde des grandes entreprises, une version avec des solutions de sécurité complémentaires sera également disponible.



UNE NOUVELLE GAMME DE MOBILES SONY ERICSSON DISPONIBLE EN ALGÉRIE
Des terminaux sophistiqués à des prix accessibles



Une nouvelle gamme de téléphones mobiles du constructeur de téléphonie mobile nippo-suédois, Sony Ericsson est disponible en Algérie chez son distributeur officiel sur le marché algérien, DarKom. Parmi la nouvelle gamme fraîchement commercialisée en Algérie, on citera les Sony Ericsson U8i Vivaz Pro et le Sony Ericsson U5i Vivaz Pink. Concernant le premier modèle, c'est un téléphone portable à écran tactile équipé d'un appareil photo numérique de 5.1 mégapixels, d'un lecteur MP3, d'un lecteur Vidéo et d'une radio FM. Le Sony Ericsson U8i Vivaz Pro est également compatible au réseau Wifi et Bluetooth. Cet appareil dispose d'une longue autonomie en communication soit 12.5 heures en appels et 440 heures en veille. S'agissant du Sony Ericsson U5i Vivaz Pink est lui aussi équipé d'un clavier AZERTY et d'un écran de haute définition. Il est également doté d'un appareil photo numérique de 8.1 mégapixels avec autofocus, lecteur MP3 et compatible aux réseaux GPRS / Edge / UMTS / HSPA, ainsi que les réseaux WiFi/Bluetooth/GPS et Google Maps. Ce téléphone mobile est aux dimensions 107 x 51.7 x 12 mm au poids 97 g. Pour son autonomie en communication peut aller jusqu'à 5 heures en appels et jusqu'à 440 heures en veille. Les deux nouveautés sont déjà disponibles dans l'ensemble des boutiques DarKom au prix de 31.900 dinars pour le U8i Vivaz Pro et au tarif de 24.900 dinars pour le U5i Vivaz Pink.

SELON MOUSSA BENHAMADI

Le Roaming national bientôt opérationnel



En marge de la cérémonie de célébration du 9^e anniversaire de la création d'Algérie Telecom, M. Moussa Benhamadi, ministre de la Poste et des Technologies de l'Information et de la Communication, a confirmé la mise en place très prochainement du Roaming national ceci pour couvrir en premier le long de l'autoroute Est-Ouest et certaines villes du sud algérien.

Dans une déclaration à mobilealgerie.com et en réponse à une question concernant la dernière déclaration du ministre sur la couverture réseau GSM de certaines parties de l'autoroute Est-Ouest et zones reculées du pays, et à l'interrogation si les opérateurs seront

prêts le jour J, M. Benhamadi a rappelé que la décision est irréversible et que la question est d'ordre sécuritaire pour les usagers et les habitants de ses zones ce qui indique l'urgence de l'opération.

Le ministre a insisté sur la nécessité de la mise en place d'un Roaming national et que les trois opérateurs de la téléphonie mobile : Djazzy, Mobilis et Nedjma, en l'occurrence, devraient se mettre d'accord sur une politique commune afin de mettre en place le Roaming.

La couverture portera en premier lieu sur les axes non couverts par le réseau, une opération qui se généralisera en seconde partie sur l'ensemble du territoire, selon M. Benhamadi.

ZONES FORESTIÈRES DE M'SILA

Nouvel "Eldorado" dans le Hodna

Ils sont plus de 10.000 visiteurs à se rendre chaque semaine dans les zones forestières de la wilaya de M'sila, histoire de respirer l'air frais de ces milieux naturels vierges et de jouir de moments de détente.

Ce nombre "considérable" d'adeptes de ces escapades hebdomadaires d'oxygénation, avancé par les services de la Conservation des forêts, traduit, on ne peut mieux, cette forte propension des M'silis à vouloir "s'évader", ne serait-ce qu'une journée, de la grisaille des villes et de leurs panoramas défigurés par le béton.

Ces "fugues forestières", vers notamment les forêts de Maâdhid, non loin de la célèbre Kalaâ des Beni-Hammad, de Hourane, dans la commune de Hammam Dhalaâ (où jaillissent plusieurs sources thermales) ainsi que dans le bois de Djebel Messaâd, se sont particulièrement intensifiées depuis le mois de mars, qui marque le début du printemps.

Les habitants de la partie orientale de la wilaya semblent avoir une prédilection particulière pour la région de Maâdhid, notamment pour le mont Tagerboust surplombant la Kalaâ des Beni Hammad où ils profitent pour découvrir (ou redécouvrir) les vestiges des palais et des quartiers de cette ancienne capitale des Hammadites ainsi que la luxuriante vallée irriguée par l'oued s'écoulant de cette majestueuse montagne.

Il n'est pas rare d'apercevoir, sur ce site, beaucoup de visiteurs, confortablement adossés à un talus, feuilletant un livre, comme si la proximité de l'imposant minaret incitait à la lecture.

Quelques autres préfèrent jouer avec leurs enfants ou se réunir en groupes d'amis sur



l'herbe verte et tendre pour "refaire le monde". Certains autres préfèrent se rendre dans la forêt de Hourane, près de Hammam Dhalaâ, une région célèbre pour ses nombreuses sources et fontaines favorisant le développement d'une grande variété de plantes.

Chef d'une famille de cinq enfants, Ahmed B. affirme "ne pas s'empêcher de se rendre dans cette forêt à chaque fin de semaine". "C'est l'endroit de de rêve et sans pareil dans toute la wilaya pour le farniente", estime-t-il. Il apprécie particulièrement "l'ambiance de sécurité" qui règne dans ces lieux grâce, soutient-il, aux riverains de la forêt qui veillent à ce que cet espace soit réservé exclusivement aux familles.

Tendre clapotis des eaux pures

Selma B., une mère de famille dont le pétilllement des yeux ne trahit pas la quarantaine qu'elle porte allègrement, est également une habituée des lieux.

"La nature abondante et le ruissellement des eaux pures, avec leur tendre clapotis, me

procurent, à mon mari et à moi, une impression de bien-être qu'il m'est difficile de décrire", affirme-t-elle, visiblement heureuse de s'évader et de briser la monotonie d'une longue semaine.

Mohamed B., solide quinquagénaire, est également un fidèle parmi les fidèles de ce haut lieu du thermalisme. Il entame invariablement sa virée à Hourane par un bain chaud qu'il savoure dans l'établissement thermal de Hammam Dhalaâ, pour passer ensuite le reste de la journée en pleine nature, n'hésitant pas, malgré un certain embonpoint, à se mêler à des jeunes gens pour taper dans un ballon.

Les habitants de la région sud de la wilaya qui compte 23 communes, dont celle de Bou-Saâda, optent, pour leur part, pour la forêt de Djebel Messaâd, densément boisée et qui fut, jusqu'à la fin des années 80, une destination très prisée par les touristes locaux et étrangers.

Nasser H., un enseignant d'une trentaine d'années, note que cette forêt, distante d'à peine 30 km de la ville de Bou-Saâda attire

les habitants de la cité de Dinet "comme un aimant". Les gens, seuls, en couple ou en famille, s'y rendent, soit par voiture soit en empruntant des moyens de transport collectif.

Rencontré en train de siroter, à côté de sa voiture, de l'eau minérale, au cours d'une petite halte dans sa route vers Aïn El Melh, Ahmed Ghanemi, un Algérois, estime, pour sa part, que ce site "à la nature enchanteuse, reste peu valorisé en l'absence de toutes sortes de services pour les visiteurs et les touristes marquant une pause en cet endroit".

Des sites à valoriser

Pour fuir l'agitation et le vacarme de leurs cités, les habitants de Aïn Lahdjel et de Sidi Aïssa choisissent une autre forêt, plus proche de leurs localités, celle d'El Morkob, en l'occurrence. Il s'agit d'une réserve protégée qui renferme plusieurs espèces animales très rares, dont notamment l'outarde et la gazelle de l'Atlas.

Le président de l'association "Solidarité avec les jeunes ruraux", Mohamed Dahmani qui habite la commune de Maâdhid, regrette que les jeunes porteurs de

projets "se dirigent vers tous les créneaux excepté celui du tourisme qui demeure mal valorisé malgré toutes les opportunités qu'il offre". Considérée comme la porte du Sahara, la wilaya de M'sila passe, pour qui ne la connaît qu'imparfaitement, pour une contrée semi-désertique où ne dominent que les étendues steppiques où l'alfa peine à côtoyer d'autres plantes.

La réalité est tout autre. Les atouts touristiques de cette région, entre autres, ses thermes, ses dunes, ses palmeraies, le tombeau d'Etienne-Nasreddine Dinet, sa vieille Médina et le moulin Ferrero, sont en effet inestimables. **APS**

Publicite

Je consulte mon compte CCP sur mon mobile







Je reçois à tout moment le montant de mon solde

* (Le code confidentiel est celui de la consultation du CCP via le serveur vocal ou sur internet).
Pour demander le code confidentiel, consultez le: ecpp.poste.dz/commande

Tarif 5 DA TTC/SMS en sus du tarif de la demande d'avoir CCP.



ALGERIE POSTE

partout avec vous



www.mobilis.dz

NUMÉRO 0 DE LA REVUE OXYMORE

La société sous la loupe de l'université

Une nouvelle revue trimestrielle appelée Oxymore vient de voir le jour. Elle s'ajoutera, ainsi, à la grande famille des magazines qui ne cesse d'occuper une grande place au sein du secteur médiatique en Algérie.

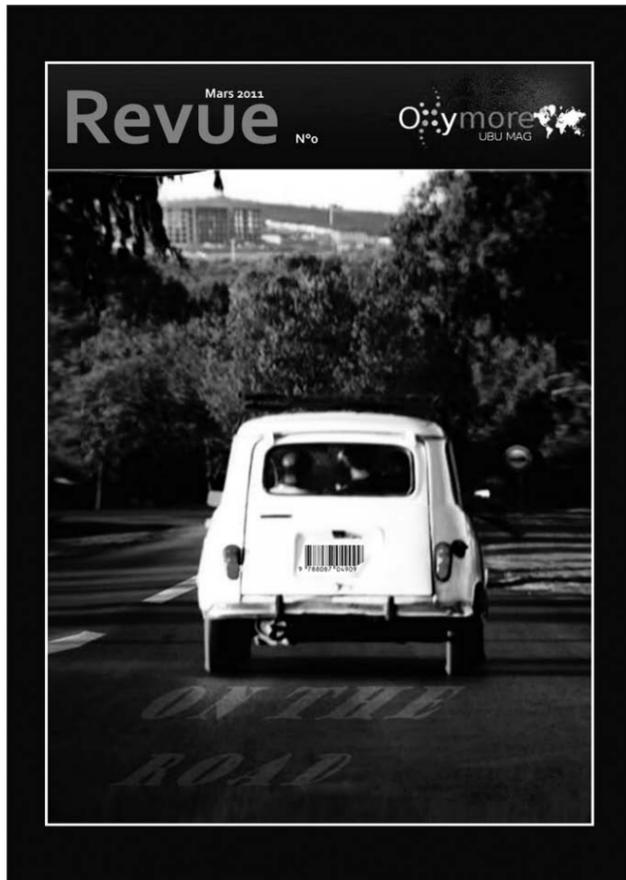
PAR KAHINA HAMMOUDI

Cette revue est née d'un grand enthousiasme des étudiants de l'École des hautes études commerciales d'Alger. Après concertation, les universitaires veulent, et surtout souhaitent, faire de cette publication un lieu d'échange et de partage, de débat et de synergie... «*le tout dans un océan symbiotique qui a l'avantage d'être palpable et à la disponibilité de tous. Une revue, donc, locale pour une vision globale*», souligne-t-on dans la présentation d'Oxymore.

Cette revue est locale mais son but est de donner une vision globale du monde en général et de l'Algérie en particulier.

Pourquoi oxymore ? Pourquoi avoir choisi ce nom ? Dans les différents dictionnaires consultés, en rhétorique, un oxymore ou oxymoron, vient du grec qui se traduit par «aigu, spirituel, fin» ou bien «niais, stupide». Le mot, qui en grec signifie «malin stupide, spirituel sous une apparente stupidité», est une figure de style qui vise à rapprocher deux termes (un nom et un adjectif) que leur sens devrait éloigner, dans une formule en apparence contradictoire.

L'oxymore permet de décrire une situation ou un personnage de manière inattendue, suscitant ainsi la surprise. Il exprime ce qui est inconcevable. Il crée, donc, une nouvelle réalité poétique. Il rend compte aussi de l'absurde.



Les premières lignes de la revue ont été consacrées à sa présentation. D'ailleurs, à ce titre, Delmi Mehdi, le rédacteur en chef, présente Oxymore comme étant une «*revue qui retrace l'actualité économique, culturelle et sociale de Tombouctou à Copenhague, de la production du coton à l'élection d'Obama, des difficultés de l'Algérie à exporter en dehors des hydrocarbures aux espèces en voie d'extinction au Bhoutan*».

Il soulignera que la vocation de cette publication universitaire est triple. Le premier objectif tracé par l'ensemble des rédacteurs et concepteurs d'Oxymore est de

s'atteler à «*sensibiliser les universitaires sur l'importance du suivi de l'information et viendra, donc, par la même occasion, compléter la formation de ces derniers par des exemples actuels*». Puis elle sera, par la force des choses, «*une vitrine interactive qui sied au nouveau statut de l'École des hautes études commerciales d'Alger*».

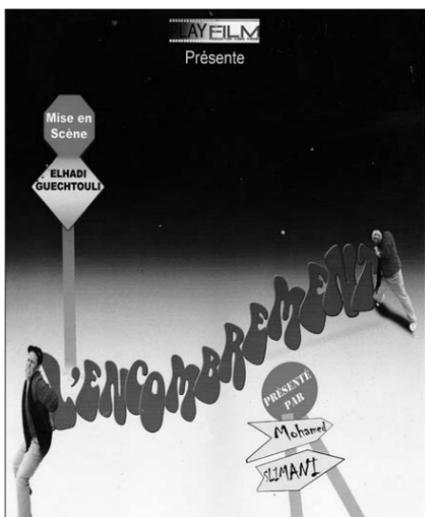
Enfin, la dernière tâche assignée, et elle n'est pas des moindres, est d'ordre social, puisque «*la totalité des retombées financières (sponsoring) sera reversée aux différents orphelins*».

Ce dernier objectif sera fait d'une manière ciblée puisqu'il y aura le concours d'une association qui a prouvé ses compétences dans le domaine et est ancrée depuis plusieurs années dans le monde social, à savoir l'association START. En somme, le groupe fondateur d'Oxymore reflète cette orientation pluriculturelle et pluridisciplinaire qui puise sa force dans une passion qui allie l'écriture, le partage et surtout l'envie de transcender ses rêves. De plus, elle affirme en lui-même «*une volonté d'ouverture qui cherche à établir à long terme le point focal d'une intelligentsia estudiantine algérienne qui à force de se chercher patine*», affirme-t-on dans la présentation de la revue.

K. H.

MOUHAMED SLIMANI DU THÉÂTRE DES ISSERS AU MIDI LIBRE :

«J'éprouve une sensation de liberté en interprétant mon one man show»



PAR DJAMEL BOUKERMA

Le comédien mouhamed Slimani, né en 1980, a déjà plus de 12 longues années dans le domaine théâtral. Il a en effet participé dans des pièces théâtrales à succès comme El Safir ou encore L'ours». Il a également participé à des productions cinématographiques telles

L'amour et la peste. Cette fois-ci il a décidé de s'investir dans un tout autre registre, en l'occurrence l'art difficile du one man show. Approché il a accepté de nous parler de son amour de la scène.

Midi Libre : Quelles sont vos impressions après cette première prestation en solo sur une scène et dans le rôle d'un humoriste ?

Mouhamed Slimani : Franchement, c'est une sensation incroyable de liberté pour ce premier one man show. Je peux m'exprimer librement laissant libre cours à ma personnalité et imagination, loin de tout texte imposé. De plus j'aime ce genre humoristique traitant de sujets d'actualité, à savoir les phénomènes étranges et nouveaux qui voient le jour dans notre société. Il faut dire que je me découvre moi-même d'un spectacle à l'autre.

Pourquoi avez-vous choisi L'encombrement comme thème de votre sketch ?

J'ai choisi le thème de l'encombrement, attendu que c'est un sujet d'actualité qui traduit la vie quotidienne de la société

algérienne. Je n'ai pas manqué d'ailleurs durant mon spectacle de communiquer mes propres commentaires sur ce phénomène tout en restant dans le domaine de l'humour.

Que pensez-vous de votre première participation au 2^e Festival du one man show à Taznite au Maroc ?

C'est une bonne expérience pour nous, cela nous permet de rencontrer d'autres comédiens. Cela nous incite en outre à travailler encore plus pour mériter d'autres consécérations et surtout faire connaître l'art algérien en dehors des frontières.

Quelles sont vos ambitions pour l'avenir ?

On souhaiterait pouvoir bénéficier d'aides financières ou même simple soutien moral pour nous jeunes comédiens. Cela reste indispensable si nous voulons booster le 4^{ème} art dans la région. Je souhaite bien sûr que cela ne soit pas ma dernière expérience dans le monologue. Mon plus grand bonheur est d'être sur scène toujours plus proche de mon public.

Dj. B.

CINÉMA ET THÉÂTRE

Les Issers à l'avant-garde

Le nouveau théâtre de la commune des Issers, une localité dépendante de la wilaya de Boumerdès, a acquis ses lettres de noblesse, ces derniers mois, grâce à sa production artistique de qualité. Il faut dire que cette localité a vu ses réalisations cinématographique et pièces théâtrales participer avec succès à divers festivals nationaux et internationaux où ils ont obtenu des titres honorifiques.

Les jeunes comédiens de la localité des Issers, activant dans le domaine artistique 1994, jouissent d'un parcours très riche en activités artistiques et productions visant la préservation du patrimoine local. «*Le domaine culturel aux Issers a effectivement réussi à avoir sa place dans le domaine culturel à l'échelle nationale et internationale, on en veut pour preuve la participation de nos produits ayant arraché des titres honorables pour la région*» affirme El Hadi Guechtouli, un comédien et réalisateur de théâtre. À titre d'illustration, la troupe de théâtre a produit une pièce théâtrale intitulée El Safir en 2008. Cette pièce a participé au festival Tata au Maroc et a fait l'objet d'une grande tournée à travers l'Algérie : Alger, Mostaganem, Miliana... La production cinématographique n'est pas en reste puisque les Issers ont produit un film long métrage sous le titre L'amour et la peste traitant d'un phénomène social ravageur : la drogue.

Ce fléau, il faut le dire, s'est dangereusement répandu surtout parmi les jeunes ces derniers années. Ce film, nous affirme-t-on, sera bientôt diffusé sur le petit écran. Le film L'amour et la peste est un exemple très réussi dans le domaine cinématographique, et ce, par l'importance du sujet traité et du message véhiculé qui ont trouvé un bon écho du public. «*Afin de vulgariser cet important message et qu'il soit diffusé à plus grande échelle, il a été décidé ainsi de le diffuser à la Télévision algérienne*», nous explique El Hadi Guechtouli.

Ce dernier ne manquera pas de souligner que la production artistique de théâtre aux Issers, même si elle se porte bien, souffre néanmoins d'un manque de financement. Cela n'empêche pas les jeunes comédiens du théâtre des Issers de continuer leur parcours artistique afin de donner toujours plus et booster l'art algérien.

D. B.

Sonia Rolland : Très bien entourée pour fêter ses 30 ans



Sonia Rolland s'engage depuis près de dix ans pour venir en aide aux enfants orphelins et principalement aux victimes du génocide rwandais de 1994. L'ancienne Miss France devenue comédienne a choisi de prendre le taureau par les cornes en créant sa propre association : l'association Sonia-Rolland, qui deviendra Maïsha Africa. Le 11 février, Sonia a eu 30 ans. Pour fêter cet heureux évènement, elle a réuni les siens, dont son compagnon Jalil Lespert, papa de leur petite Kahina, née en novembre. La fête s'est déroulée dans le cadre cosy du Jamel Comedy Club, sur les grands boulevards à Paris. Closer révèle que pour l'occasion que Sonia Rolland avait demandé à son entourage de ne pas lui faire de cadeaux, mais de plutôt faire un don à son association. Voilà ce qui l'a rendue heureuse ce soir là. Sonia Rolland, qui vient publier un livre de beauté Beauté Black : le guide pratique de la beauté noire, avec Sandrine Jeanne-Rose, est actuellement en tournage dans un téléfilm en deux parties pour France 2 intitulé Toussaint L'ouverture. De son côté, Jalil Lespert vient de boucler le tournage de son deuxième film, Des vents contraires, avec Benoît Magimel.

ÇA S'EST PASSÉ CES JOURS

1924 Fondation de la Metro-Goldwyn-Mayer (MGM)

Metro Film Corporation, The Samuel Goldwyn Studios et Louis B. Mayer Productions s'unissent pour former la Metro-Goldwyn-Mayer. Avec ses studios installés à Culver City, en Californie, la MGM adopte le logo



qui deviendra vite célèbre à travers le monde entier : un lion rugissant encerclé d'une bannière où on peut lire la devise Ars Gratia Artis, « l'art pour l'amour de l'art ». Dès la première année, la nouvelle compagnie générera des profits de près de 5 millions de dollars.

1964 Lancement de la Ford Mustang

Ford présente officiellement la Mustang à la Foire mondiale de New York. Le succès est immédiat : 100.000 voitures sont vendues en 100 jours. Fruit d'une étude marketing, la Mustang a été concoctée par Lee Iacocca pour la génération du baby boom : voiture branchée, design glamour, modèle à la carte, etc. Elle sera immortalisée au cinéma en 1968 par le film Bullitt, avec Steve Mc Queen. Depuis 1964, plus de 7 millions de Ford Mustang ont été construites.

1969 Sirhan Bishara condamné

À Los Angeles, Sirhan Bishara est reconnu coupable de meurtre avec préméditation sur la personne du sénateur Robert Kennedy. Jordanien immigré aux États-Unis en 1957, Bishara avait grièvement blessé par balles le frère de John Kennedy le 5 juin 1968; le sénateur a succombé à ses blessures le lendemain. Le 21 mai, Bishara sera condamné à la peine capitale, mais la sentence sera commuée en emprisonnement à vie.

1970 Retour d'Apollo 13

Au grand soulagement général, Apollo XIII atteint les eaux du Pacifique en toute sécurité, au terme d'un voyage dans l'espace perturbé par de graves problèmes techniques. Le vaisseau avait quitté Cap Canaveral six jours plus tôt avec à son bord les astronautes James Lovell, John Swigert et Fred Haise. Le 13 avril survenait l'explosion d'un des réservoirs d'oxygène liquide, privant les occupants d'un approvisionnement normal d'oxygène, d'électricité, d'eau et de lumière. Apollo XIII a contourné la lune sans se poser sur notre satellite avant d'entreprendre un pénible voyage de retour.

1970 La fin des Beatles

Les Beatles ne sont désormais qu'une image du passé. Le groupe le plus célèbre de l'histoire de la musique pop a cessé officiellement d'exister ; la dissolution des Beatles, amorcée six jours plus tôt par l'annonce de Paul McCartney qu'il n'enregistrera plus avec John Lennon, plonge dans le désarroi les millions de fans du Fab Four



1975 La chute de Phnom Penh

Les Khmers rouges s'emparent de Phnom Penh, la capitale du Cambodge, et leur chef, Pol Pot, impose un régime dictatorial. Les Khmers rouges sont tenus pour responsables de la mort de près de 2 millions de personnes. Ils seront chassés de Phnom Penh par les forces vietnamiennes en janvier 1979. La guerre civile se poursuivra entre les Khmers rouges et le gouvernement, appuyé par le Vietnam, jusqu'à ce qu'un cessez-le-feu soit finalement obtenu sous la supervision de l'Onu en octobre 1991. Les Khmers rouges sont devenus tristement célèbres pour leurs exactions qui sont à l'origine de la mort d'environ 1,5 millions de personnes (plus d'un quart de la population), mortes de faim, d'épuisement ou exécutées. Ce bilan fait du régime de Pol Pot l'un des plus meurtriers du XXème siècle. À ce jour, aucun des leaders Khmers rouges n'a été jugé pour ses crimes.

1989 Solidarnosc légalisé

Lech Walesa, le leader des syndicalistes polonais et Czeslaw Kiszczak, le ministre de l'Intérieur polonais, signe un accord au palais Radziwill de Varsovie qui légalise le syndicat Solidarnosc. 7 ans après sa mise hors la loi, le gouvernement tient Lech Walesa pour un interlocuteur de 1er plan et pour le chef d'une véritable opposition. Cette nouvelle donne est l'annonce d'un changement politique et social en Pologne

2004 Le chef du Hamas est assassiné



Après l'assassinat du cheikh Yassine le 22 mars, l'armée israélienne a tué son successeur à la tête du Hamas en recourant au même procédé, samedi. Le docteur Abdelaziz al-Rantissi, 54 ans, a été tué dans le raid d'un hélicoptère israélien. Au moins deux roquettes ont atteint son véhicule de plein fouet, tuant également son fils et un de ses gardes du corps. Selon des responsables palestiniens, six passants qui se trouvaient à proximité ont aussi été blessés.

LE CARNET DU MIDI

1894 MONSIEUR K.

Nikita Sergueïevitch Khrouchtchev, est né ce jour. Cest un homme d'État soviétique qui s'affirma progressivement comme le principal dirigeant de l'URSS entre la mort de Staline (5 mars 1953) et son éviction du pouvoir le 14 octobre 1964. Il doit son ascension politique à partir des années 1930 à la protection personnelle de Joseph Staline, dont il intègre le cercle des intimes. Il est premier secrétaire du Parti communiste de l'Union soviétique de mars 1953 à octobre 1964 et, à partir de 1958, président du Conseil des ministres (Gouvernement) de l'Union des républiques socialistes soviétiques (URSS). Principal inspirateur de la politique de déstalinisation à l'intérieur et de la coexistence pacifique à l'extérieur, il marque aussi les limites de ce nouveau cap en revenant sur certaines mesures de libéralisation du régime, en écrasant la révolution hongroise de 1956, ou en affrontant les États-Unis lors de la crise de Cuba en 1962. Ses hésitations et ses échecs le font écarté du pouvoir par la nomenklatura, inquiète de la remise en cause de ses privilèges. Il a laissé d'importants Mémoires qui en font un témoin-clé de l'ère stalinienne et post-stalinienne. La chute de Khrouchtchev fut le résultat d'un véritable complot, tissé à partir de février 1964 par Leonide Brejnev et Nikolaï Podgorny, auxquels se joignirent progressivement la quasi-totalité des membres du Présidium du Comité central, irrités par la politique fluctuante de Khrouchtchev et par son comportement régi par ses sautes d'humeur. Signe des temps, Khrouchtchev put perdre le pouvoir sans perdre ni la vie ni la liberté, ce qui marquait une relative réussite de la rupture avec l'ère stalinienne. À son éviction, Khrouchtchev passa le reste de sa vie comme un retraité, menant une existence silencieuse à Moscou. Il resta membre du Comité central jusqu'en 1966. Pendant le reste de sa vie, il fut surveillé de près par le KGB, mais réussit à rédiger ses Mémoires et à les faire passer à l'Ouest, dans des conditions étranges, puisque ce fut le KGB qui s'en chargea. Il mourut chez lui à Moscou le 11 septembre 1971.



1911 L'ENFANT TERRIBLE



Hervé Bazin, de son nom de naissance Jean-Pierre Hervé-Bazin, né ce jour à Angers est un écrivain français. Il commence par exercer de nombreux petits boulots et écrire de la poésie, une première quinzaine d'années, sans éclats. À noter tout de même la création d'une revue poétique en 1946. Les rapports conflictuels qu'il a eus avec sa mère pendant son enfance lui inspirent le roman Vipère au poing en 1948, où est narrée la relation de haine entre Folcoche une mère sèche et cruelle, constamment à la recherche de nouveaux moyens d'oppression et de brimade et ses enfants. Hervé Bazin est considéré comme « un romancier de la famille », thème central de tous ses romans. Il est membre de l'Académie Goncourt en 1960. Politiquement, Hervé Bazin a appartenu au Mouvement de la Paix, en relation avec le parti communiste dont il était proche. Il a d'ailleurs soutenu en France les époux Rosenberg durant leur procès. Il obtint le prix Lénine en 1980, ce qui fit dire plaisamment à Roger Peyrefitte : « Hervé Bazin avait deux prix qui faisaient pendant : le prix Lénine de la Paix et le prix de l'Humour noir ». Il meurt à l'âge de 84 ans.

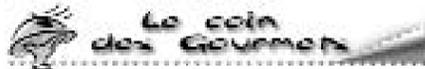
1975 UNE CARRIÈRE RÉUSSIE

Victoria Beckham est née Victoria Caroline Adams ce jour en Angleterre. C est une chanteuse, danseuse, parolière, actrice, styliste et femme d'affaires britannique. Elle fait partie du populaire girls band, les Spice Girls où elle est surnommée Posh Spice, puis par sa médiatique union avec le joueur de football, David Beckham. Passionnée depuis toujours par la mode, elle ajoute une corde à son arc en devenant créatrice et designer de mode pour sa marque dVb. En 1994, elle, Melanie Chisholm, Melanie Brown, Emma Bunton et Geri Halliwell, forment un girl's band : les Spice Girls. En 1997, Victoria séduit David Beckham, joueur de football du fameux club anglais Manchester United, lors d'un match où elle s'est rendue avec Melanie Chisholm. Ils se fiancent en 1998, ont leur premier enfant, Brooklyn, né le 4 mars 1999 et se marient officiellement le 4 juillet 1999. Le couple aura encore deux enfants : Romeo né le 1er septembre 2002 et Cruz né le 20 février 2005. Leur mariage a été financé en vendant les droits de photos au grand magazine anglais OK ! L'autobiographie de Victoria Beckham, intitulée Learning to Fly (Apprendre à voler), sort le 13 septembre 2001. Le titre s'inspire d'un couplet d'une chanson de la comédie musicale Fame, comédie musicale que Victoria adorait étant petite fille. Le livre raconte son enfance, la gloire des Spice Girls, son mariage et sa vie familiale, ainsi que sa carrière musicale. Lors de sa première édition, le livre se classe 1er des ventes après seulement quatre heures de mise en rayon. Victoria est depuis toujours passionnée par la mode. En 2003, elle décide de devenir styliste lorsqu'elle devient, entre autres, l'égérie de Dolce & Gabbana, et cela pour plusieurs années. Elle a depuis sa propre marque : dVb. Victoria Adams devient Beckham en juillet 1999 suite à son mariage avec le joueur professionnel de soccer, David Beckham. Ils ont ensemble 3 enfants, actuellement enceinte d'une fille. L'enfant devrait naître en juillet 2011.



1960 RAVI À LA FLEUR DE L'ÂGE

Eddie Cochran est un chanteur américain de rock'n'roll et de rockabilly un mélange de rock et de country. Durant sa jeunesse, il prend des leçons de musique à l'école qu'il abandonne très vite car on lui demande de jouer en plus du piano. C'est donc à la maison qu'il continue sa formation sur la guitare familiale et en écoutant des airs de country music à la radio. Eddie se passionne pour la country. A l'école, il se lie d'amitié avec un autre adepte de ce style, Conrad Connie Smith. Ayant atteint le statut de vedette, Eddie confie l'organisation de ses prestations à l'une des plus grandes agences du pays, GAC. Durant sa brève carrière, Eddie Cochran remporte un certain nombre de succès dans le Rock'n Roll. Eddie Cochran est aussi connu pour ses performances à la guitare, d'abord une guitare électrique acoustique. Alors qu'il se rend en taxi de Bristol à l'aéroport de Londres, en compagnie de sa fiancée Sharon Sheeley et du chanteur Gene Vincent, il est victime d'un accident : le taxi s'encastre dans un réverbère. Transporté à l'hôpital dans un état grave, il meurt ce jour, il était à peine âgé de 21 ans.



Tomates farcies aux œufs



Ingrédients :
6 tomates de même grosseur
1 petite boîte de thon
Un peu de persil et de la coriandre
Sel, poivre
2 œufs durs
1 c. à soupe de mayonnaise
1 c. à café de vinaigre
Des feuilles de menthe pour la déco

Préparation :
Laver et retirer le chapeau de chaque tomate, les vider de leurs pépins, les arroser de sel, de vinaigre et d'huile et les mettre au réfrigérateur pendant 2 heures. Prendre les œufs durs, les râper et les mélanger avec du persil et la coriandre hachée, la mayonnaise et le thon. Remplir les tomates avec cette farce. Mettre au dessus de chaque tomate une feuille de menthe, puis couvrir avec le chapeau retiré. Servir comme entrée.

Petits cakes au chocolat



Ingrédients :
180 g de beurre fondu
180 g de sucre
3 œufs
180 g de farine
1 sachet de levure
4 c. à soupe de cacao
1 blanc d'œuf
180 g de sucre glace
1 c. à café de jus de citron
2 gouttes de colorant marron caramel

Préparation :
Mettre tous les ingrédients dans le robot batteur et mélanger jusqu'à obtenir une pâte lisse et homogène. Garnir de cette pâte les moules à muffins à mis bord. Enfourner dans un four préchauffé à 180° pendant environ 15 à 20 mn. Les sortir et laisser refroidir.
Préparer le glaçage : mettre les blancs d'œufs, le sucre glace et le colorant dans un saladier et battre jusqu'à obtenir une pâte lisse et souple. Une fois les muffins refroidis, mettre un peu de glaçage sur chacun d'entre eux et des copeaux de chocolat.

MAQUILLAGE DES YEUX

Un regard aux cils recourbés

Quoi de plus séduisant qu'un regard ombré de jolis cils bien recourbés ? Les vôtres sont fins, raides ou clairsemés ? Ne désespérez pas : il existe des techniques efficaces pour bien les ourler.

La première solution
Pour modifier la forme des cils (laquelle est déterminée génétiquement) il est utile de recourir au mascara, élément incontournable d'un maquillage des yeux réussi.

Si vous désirez renforcer la courbure de vos cils, choisissez tout simplement un mascara dit recourbant. Commencez toujours par appliquer du produit sur les cils supérieurs, en partant de la racine vers les pointes et en imprimant un mouvement de zigzag. Manipulez votre brosse de mascara comme votre brosse ronde lorsque vous

effectuez un brushing de votre chevelure.

Le recourbe-cils

Cet accessoire favori peut être utilisé seul ou en complément du mascara. Il suffit de placer les cils entre les mâchoires de la pince en partant des racines et de serrer ensuite le manche de l'accessoire durant quelques secondes avant de relâcher. Si besoin est, chauffez légèrement le recourbe-cils au sèche-cheveux avant de l'utiliser, afin de créer un effet "fer à friser". Si vous appliquez simultanément du mascara, utilisez le recourbe-cils juste après la pose de ce dernier, alors qu'il est encore humide.

La courbure au doigt, pourquoi pas ?

Pour accentuer encore l'effet du mascara, directement après avoir posé celui-ci, appuyez sur la pointe des cils avec votre index et maintenez la pression jusqu'à ce que le mascara sèche. Effectuez ce geste toujours après avoir soigneusement lavé vos mains afin d'éviter toute infection oculaire.



La permanente des cils : en dépannage

C'est la dernière option si vous manquez de temps ou si vous détestez vous maquiller. Elle s'effectue en institut de

beauté et consiste à placer un bigoudi au bord de la paupière. Les cils sont ensuite recourbés sur ce dernier, avant d'être enduits d'un produit qui met en forme et d'un produit qui fixe.

CORVÉES MÉNAGÈRES

Nettoyer vitres et fenêtres



Le nettoyage des vitres ne se pratique pas les jours de pluie et non plus les jours où le soleil brille car les produits que l'on utilise pour nettoyer les vitres sèchent trop vite au soleil, risquant de laisser des traces sur la vitre qui partiront difficilement.

Comment procéder ?

En premier, avant d'attaquer au nettoyage des vitres, dépoussiérez-les. Ensuite, nettoyez l'encadrement des vitres : la fenêtre. Puis l'extérieur de haut en bas et de gauche à droite. Et, enfin, terminez par le nettoyage des vitres, à l'intérieur toujours de haut en bas et de gauche à droite.

Avec quoi pratiquer le nettoyage des vitres ?

Il y a plusieurs techniques :
- Le papier journal roulé en tampon, imbibé d'alcool à brûler ou de vinaigre blanc donne de très bons résultats

sur les vitres encrassées.
- Le nettoyage des vitres peut également s'effectuer en humectant un linge d'un mélange d'alcool dénaturé, de vinaigre blanc et d'eau (un verre d'alcool, un autre de vinaigre pour un seau d'eau).

Un truc de professionnel :

Nettoyez les vitres à l'aide de la laine de verre extra-fine. Ce nettoyage atténue également les fines rayures du verre.

Taches de peinture sur les vitres :

Sur les taches de peinture, attendez que la peinture sèche puis retirez délicatement à l'aide d'un grattoir et, enfin, nettoyez les vitres.

Si vous ne vous sentez pas habile dans le maniement du grattoir, tentez de retirer la peinture en la tamponnant avec un linge imbibé de vinaigre chaud.

A S T U C E S

Nettoyer un vêtement en coton qui rétrécit :



Il arrive que les vêtements en coton rétrécissent au lavage. Evitez cet accident désagréable en trempant le vêtement dans de l'eau froide durant une journée entière avant de le laver.

Ranger une fourrure blanche :



Comme toutes les autres fourrures, il est préférable de ranger votre fourrure blanche dans une housse en toile noire afin de la préserver de la lumière.

Entretien de l'habit noir :



Pour préserver la couleur noire des habits, frictionnez-les avec une brosse plongée dans du café noir, puis lavez-les comme d'habitude.

Enlever une tache sur de la soie :



N'utilisez jamais directement du savon sur une tache. Elle laisserait un cercle jaune. Optez pour un savon de qualité pour laver la soie et immerger-la dans de l'eau savonneuse.

SOS... SOS... SOS... Le petit-fils d'El Anka cherche de l'aide

Après un malheureux accident de voiture, notre frère Rafik El Anka, fils de Mustapha el Anka et seul petit-fils d'El hadj M'hamed El Anka, a perdu l'usage de ses membres. Soutenons-le du mieux que nous le pouvons, et cela ne serait-ce que par un petit message pour lui redonner le sourire, et surtout prions tous pour qu'Allah lui donne de par Sa Grâce et Sa Bonté, la guérison Inchallah. Alors qu'il aspirait à la joie de vivre dans les plateaux de cinéma, poursuivant le chemin de son défunt père en tant que machiniste, aujourd'hui, son plus grand souhait et de revoir sa famille, d'en fonder une et de retrouver le goût à la vie. Espérons qu'une âme charitable puisse l'aider à avoir une prise en charge à l'étranger pour retrouver l'usage de ses membres.

Pour toute aide veuillez contacter Rafik El Anka à ce numero : 0772925028

CRI DE DETRESSE DE LA MERE DU JEUNE MAHMOUD

Mon fils, handicapé à 100%, ashmatique et atteint d'une maladie hormonale rare, a besoin de médicaments coûteux prescrits par son médecin et je ne dispose d'aucune ressource financière.



Je ne travaille pas et je suis dans l'incapacité de lui acheter ces médicaments, à savoir l'hormone de croissance

Norditropine 5 mg/
1.5 ml.

AIDEZ LE JEUNE SOUCI MOHAMED-RAMZI

Il a 10 ans, mais il ne les fait pas. Le petit Souci Mohamed-Ramzi, qui est né le 29 mars 1999, est atteint de plusieurs maladies, et pas des moindres, et ce depuis son plus jeune âge. Il est épileptique, cardiaque, souffre de difficultés respiratoire, scoliose et accuse un retard dans le langage.

Ses parents demandent à toute âme charitable pouvant soulager leur fils de quelque façon que ce soit de leur venir en aide. Ils demandent ainsi une aide financière ou une prise en charge, mais disent privilégier la deuxième option pour remédier, un tant soit peu, aux nombreuses maladies qui rongent le corps du petit Mohamed-Ramzi. Toute aide sera la bienvenue. Merci de contacter son père au (06 62) 37.86.72 Dieu vous le rendra.

Touak Bochra, née le 26/10/2007, présente un syndrome de régression caudale avec agénésie totale de la pièce sacrée, atrophie des fessiers, arthrogyrose, luxation de la hanche droite, pied bot, varus équin associé à une constipation et incontinence urinaire, demande à toute âme charitable d'aider ses parents pour les frais des interventions chirurgicales. Dieu vous le rendra. Contacter Touak Ali
Tél. : 0552 28 76 09

Mكتب توثيق الأستاذة بلعزوق فيروز، 02 شارع رابع نوال، الجزائر

إيجار تسيير حر

بموجب عقد محرر بمكتبنا بتاريخ 2011/04/13، مسجل أجر السادة براهيمى: (محمد، ميلود، فاطمة، حدة، فتحية) طبيبي فاطمة القيمين ب 02 حي حسناوة الزواوة الشرافة ولاية الجزائر على سبيل التسيير الحر للسيد: نيري كرم قاعدة جارية مستغلة في بيع الأحذية والملابس الكائنة بشارع عمار علي رقم 09 لمدة سنة واحدة غير قابلة للتجديد بتدنى من تاريخ: 2011/12/01 بمقابل شهري قدره عشر آلاف دينار جزائري. سندود نسخة من هذا العقد بالسجل التجاري الجلي لولاية الجزائر.

الموثقة للإعلان

Midi Libre N°1246 - Dimanche 17 avril 2011 - 140/11

مكتب التوثيق الكائن بحي قاردي 1 ع 2 رقم 08 القبّة محكمة حسين داي الجزائر
رفع رأسمال الشركة ذات المسؤولية المحدودة المسماة شركة الأعمار وأشغال الطرق (فيترو)
رأسمالها : 20.000.000,00 دج. مقرها الإجتماعي: حي مسكن عمارة 15 آ رقم 07 المنظر الجميل، القبّة، الجزائر

موضوعها : استيراد وتصدير مواد و عتاد مواد البناء والأشغال العمومية. نقل البضائع على كل المسافات. ترحيل كل الاتجاهات. كراء السيارات مع وبدون سائق. كراء معدات ماكنات و تجهيزات فلاحية و كراء معدات و أدوات للبناء والأشغال العمومية. إجازات مختلفة. مؤسسة أشغال البناء. المؤسسة الصناعية للنجارة المتعلقة بالبناء. مؤسسة أشغال المسافة البناء والترصيص. مؤسسة دهن المباني. مؤسسة صناعة إنتاج مجموعات المباني المعدنية. مؤسسة أشغال الكهرباء. مؤسسة الحماية من الحرائق و السرقة. مؤسسة أشغال العمومية و الأشغال البحرية الكبرى. مؤسسة الحفر و الأشغال الريفيه. مؤسسة أشغال الطرقات و المطارات. مؤسسة الأشغال السكك الحديدية. مؤسسة الأشغال الحضرية و النظافة العامة. مؤسسة تركيب الشبكات و المراكز الكهربائية و الهاتفية. مؤسسة وضع القنوات الطويلة المسافة

بموجب عقد حرر بالمكتب في 2011/04/12 مسجل تم رفع رأسمال الشركة المذكورة بمبلغ قدره 43.561.000,00 دج مفصل كما يلي - إدماج الأرباح الغير موزعة - 2009 2008 - و 2010 - 43.561.000,00 دج و تخصيص من الحساب الجاري للشركيين 6.439.000,00 دج ---- نتيجة لذلك يصبح رأسمال الشركة 70.000.000,00 دج و تعدل المادة السابعة من القانون الأساسي للشركة و تبقى المواد الأخرى كما هي نسخة منه تودع لدى المركز الوطني للسجل التجاري بالجزائر

للإعلان الموثق

Midi Libre N°1246 - Dimanche 17 avril 2011 - 137/11

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
مكتب الأستاذ آيت يحيان رشيد
محضر قضائي لدى مجلس قضاء تيزي وزو
الكائن بحي 100 مسكن بيوغني

محضر تكليف بالوفاء عن طرق النشر بالجريدة
المادة 04/412 من قانون الإجراءات المدنية الإدارية
بتاريخ: السابع من شهر أفريل سنة ألفين
و إحدى عشرة.
لفائدة السيد: بن بشير مصطفى.
المقيم: بحي 250 مسكن بيوغني.

بمقتضى المواد من 406 إلى 416 من قانون الإجراءات المدنية و الإدارية.

بناء على الحكم الصادر عن محكمة دراع الميزان بتاريخ: 08/02/11 تحت رقم الفهرس: 08/0275 و المؤيد بالقرار الصادر عن مجلس قضاء تيزي وزو بتاريخ: 08/10/07 تحت رقم 08/02858 والمهور بالصيغة التنفيذية

بناء على الإذن بالنشر الصادر عن رئيس محكمة دراع الميزان بتاريخ 2011/03/13 تحت رقم 2011/142

نحن الأستاذ آيت يحيان رشيد محضر قضائي لدى مجلس قضاء تيزي وزو الكائن بمكتبنا بحي 100 مسكن عمارة 09 رقم 03 بيوغني و الموقع أدناه

تم تكليف السيد: مخلوف أرزي
المقيم: بحي 250 مسكن بيوغني

بموجب مبلغ مليون و تسعمائة ألف دينار جزائري 1.900.000 دج مقابل ثمن البيع و مبلغ مائة و ستة و ثلاثون ألف و مائة و خمسة و ثلاثون دينار و ستة عشرة سنتيم 136.135.16 دج مقابل الأقساط المدفوعة لديوان الترقية و التسيير العقاري و مبلغ 500 دج مصاريف قضائية بالإضافة إلى مصاريف التنفيذ و الحقوق التناسبية و الرسوم المقررة ب 126926 دج و بنهنا أن له مهلة خمسة عشرة يوما 15 للوفاء تسري اعتبارا من تاريخ نشر هذا المحضر في الجريدة و إلا تتبع ضده إجراءات التنفيذ الجبري وفقا للإجراءات المحددة في قانون الإجراءات المدنية و الإدارية.

المحضر القضائي

Midi Libre N°1246 - Dimanche 17 avril 2011 - 139/11

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
مكتب الأستاذ آيت يحيان رشيد
محضر قضائي لدى مجلس قضاء تيزي وزو
الكائن بحي 100 مسكن بيوغني

محضر تكليف بالوفاء عن طرق النشر بالجريدة
المادة 04/412 من قانون الإجراءات المدنية الإدارية
بتاريخ: السابع من شهر أفريل سنة ألفين
و إحدى عشرة.
لفائدة السيد: بنك الفلاحة والتنمية الريفيه
وكالة وافية رمز 582 ممثل من طرف مديره.
المقيم: وافية مركز

بمقتضى المواد من 406 إلى 416 من قانون الإجراءات المدنية و الإدارية.

بناء على الحكم الصادر عن محكمة دراع الميزان بتاريخ: 08/01/28 تحت رقم الفهرس: 08/0760 و المهور بصيغة التنفيذ

بناء على الإذن بالنشر الصادر عن رئيس محكمة دراع الميزان بتاريخ 2011/03/13 تحت رقم 2011/136

نحن الأستاذ آيت يحيان رشيد محضر قضائي لدى مجلس قضاء تيزي وزو الكائن بمكتبنا بحي 100 مسكن عمارة 09 رقم: 03 بيوغني و الموقع أدناه

تم تكليف السيد: توجين خليفة بن حسين.
المقيم: بواضية المركز.

بموجب مبلغ مليون وثلاثة وثمانون ألف وخمسمائة و ستة و ثلاثون سنتيم

بمبلغ 383.506.99 دج قيمة الفرض في ذمته من أصل فوائد قانونية. و مبلغ 2500 دج مصاريف قضائية بالإضافة إلى مصاريف التنفيذ و الحقوق التناسبية و الرسوم المقررة 95 401 دج

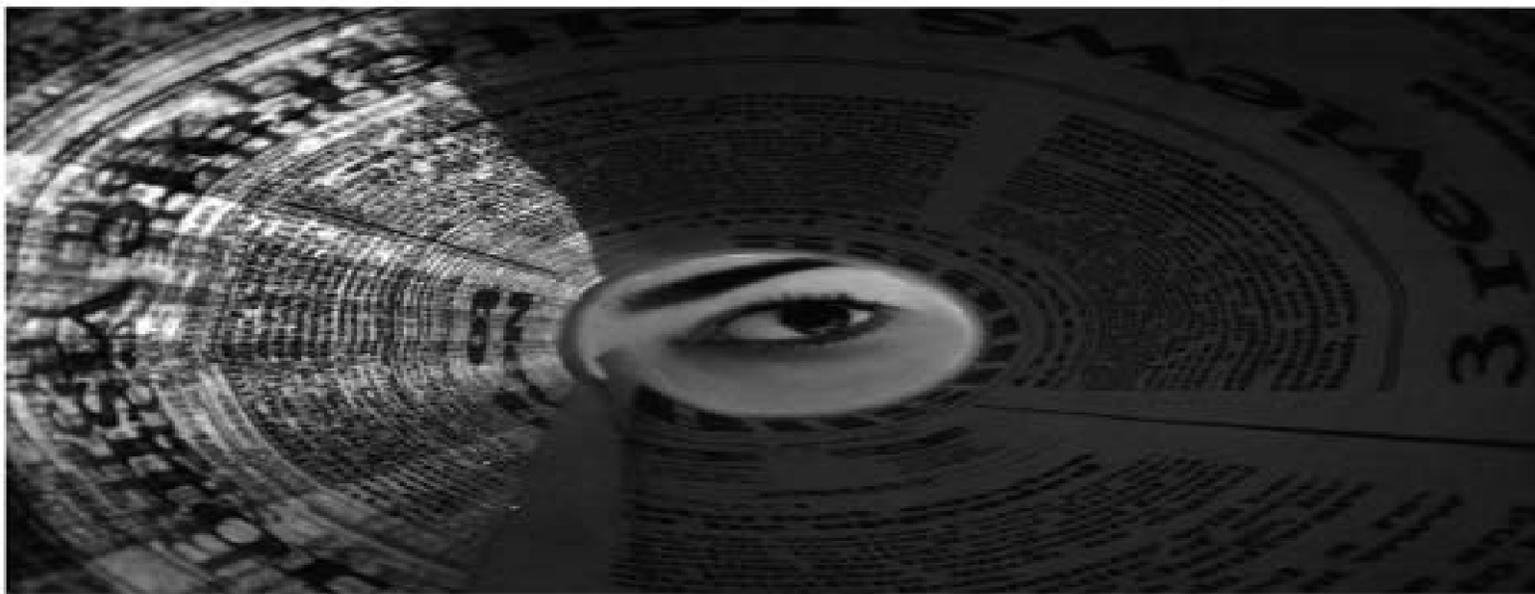
و بنهنا أن له مهلة خمسة عشرة يوما 15 للوفاء تسري اعتبارا من تاريخ نشر هذا المحضر في الجريدة و إلا تتبع ضده إجراءات التنفيذ الجبري وفقا للإجراءات المحددة في قانون الإجراءات المدنية و الإدارية.

المحضر القضائي

Midi Libre N°1246 - Dimanche 17 avril 2011 - 138/11

MIDI

Quotidien national d'information



L'INFO, RIEN QUE L'INFO

Adresse : 26, rue Didouche Mourad, Alger

Rédaction, Tél/Fax : 021.63.79.16, Tél : 0770.32.44.66, E-mail : redaction@lemidi-dz.com

Publicité : Tél/Fax : 021.63.71.14 publicite@lemidi-dz.com

PROGRAMME TÉLÉ



07h00 : Journal télévisé
07h15 : Sabah El Khaïr
10h00 : Qariyat El-Ilm wa khayal
10h30 : Min Ghir Lihe
11h15 : documentaire
12h00 : Firqat el hawasse
12h30 : Technologia El-Moustaqbal
13h00 : Journal télévisé
13h40 : Hayati Aâdab
14h00 : Lil -aâila.Emission
16h00 : Tofoulati.Emission
16h30 : Off-Side
16h45 : Documentaire spécial
17h00 : Ousboue El-Riyadi
18h00 : Journal télévisé
18h15 : Le Journal de l'économie
18h20 : Mihan wa hiraf
18h45 : Irchadât Tibibiya.
20h00 : Journal télévisé
20h45 : Laou Tahki Tlemcen
21h00 : La place
Comédie musicale de Dahmane
21h30 : Aan Qorbe



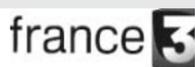
06:05 Les petites crapules
06:15 Charlie et Lola
06:30 Tfou
08:45 F1 à la Une
08:55 Grand Prix de Chine
11:00 Météo
11:05 Téléfoot
11:55 L'affiche du jour
12:00 Météo
12:05 Les 12 Coups de Midi !
12:55 Face à la mer
13:00 Journal
13:25 Du côté de chez vous
13:30 Météo
13:35 Walker, Texas Ranger
14:25 Monk
15:15 Monk
16:10 Dr House : Désirs illusoires
17:00 Dr House : Casse-tête

17:55 Londres, police judiciaire
18:50 Sept à huit
19:50 Du clic à la réalité
19:52 Là où je t'emmènerai
19:55 Météo
20:00 Journal
20:30 Du côté de chez vous
20:35 Ce soir on dîne ailleurs
20:40 Courses et paris du jour
20:42 Météo
20:45 Les Experts
21:30 Les Experts
22:20 Les Experts
23:15 Half Light
01:15 Le club de l'économie
01:20 L'actualité du cinéma
02:05 Le blog politique
02:20 Paparazzi
04:10 Patrimoine immatériel



06:00 Les Z'Amours
06:25 Point route
06:30 Télématin
09:05 Dans quelle éta-gère
09:10 Des jours et des vies
09:35 Amour, gloire et beauté
10:00 C'est au programme
10:55 Météo
11:00 Motus
11:30 Les Z'Amours
12:00 Tout le monde veut prendre sa place
12:50 Soyons clairs
12:55 Météo
13:00 Journal
13:50 Météo
13:55 Consomag
14:00 Toute une histoire
15:10 Comment ça va bien !
16:10 En route pour la finale
16:20 Le Renard
17:10 Paris sportifs
17:20 En toutes lettres
17:55 CD'aujourd'hui
18:00 On n'demande qu'à en rire
19:00 Chéri(e), fais les valises !
19:45 Comprendre la route

19:50 Soyons clairs
19:55 Météo
20:00 Journal
20:30 Tirage du Loto
20:34 Météo
20:35 The Closer
21:15 D'art d'art
21:20 The Closer
22:04 Ma maison de A à Z
22:05 Complément d'enquête
23:50 Expression directe
23:55 Dans quelle éta-gère
00:00 Journal de la nuit



06:00 Euronews
06:35 Ludo
08:40 Aloha Scooby-Doo
10:55 Côté cuisine
11:20 Expression directe
11:30 Météo
11:35 La vie d'ici
12:00 Le 12/13
12:05 Edition régionale et locale
12:25 Journal national
12:50 30 millions d'amis
13:20 Siska : Le justicier
14:20 Keno
14:25 Sport dimanche
14:30 Masters de Monte-Carlo
16:40 En course sur France 3
17:00 Chabada : Spéciale 70's
18:00 Questions pour un super champion
18:55 19/20 Edition nationale
19:00 Journal régional
19:30 Journal national
19:58 Météo
20:00 Tout le sport
20:10 Zorro
20:35 Inspecteur Gently
22:05 Une histoire épique
22:08 Météo
22:10 Soir 3
22:45 Tout le sport
22:55 Femmes pilotes de chasse
00:40 Cinéma de minuit : Cycle
00:45 Désir
02:05 Soir 3
02:35 Thalassa

04:20 Côté jardins
04:50 Les matinales
05:10 Questions pour un super champion



06:00 M6 Music
07:00 Absolutement stars
09:30 Accès privé
10:35 Un trésor dans votre maison
11:50 Sport 6
11:55 Turbo
13:15 Météo
13:20 Maison à vendre
14:10 Top chef
17:20 66 minutes
18:45 D&CO
19:40 Météo
19:45 Le 19 45
20:05 E=M6
20:30 Sport 6
20:45 Capital : Tourisme, immobilier, essence
22:45 Enquête exclusive
00:15 100 % foot
01:30 Météo
01:35 Piégés
03:15 M6 Music
04:15 Les nuits de M6



19:00 Arte Journal
19:15 Les larmes de Saint-Pierre
20:00 Karambolage
20:10 Contre-attaque
20:39 Thema : L'effet Tango
20:40 Je ne suis pas là pour être aimé
22:10 Une danse nommée désir
23:30 One Shot Not
00:20 Amour à trois
01:15 Jamais deux sans trois : Une famille postmoderne
02:55 Dali, la persistance de la mémoire
04:10 Le ciel de Naples
04:30 Fard



06:00 Gym direct
07:00 Télé achat
09:00 Déco 8
09:45 Les dessous de table de François Simon
10:00 A vos fourchettes
11:00 A vos recettes
11:30 Les animaux de la 8
12:00 Les animaux de la 8
12:30 Les animaux de la 8
13:10 La minute de vérité
14:00 La minute de vérité
15:00 La minute de vérité
15:50 La minute de vérité
16:50 Le zapping
17:50 Les constructeurs de l'extrême
18:45 Les constructeurs de l'extrême
19:40 Les constructeurs de l'extrême : Gratte-Ciel
20:40 Nevada Smith
22:50 Chisum
00:45 Direct poker
02:00 The Big Bêtisier
03:30 Voyage au bout de la nuit



06:40 Téléachat
09:40 Drop'In
09:59 Disney Break
10:00 Hannah Montana
10:25 Hannah Montana
10:55 Hannah Montana : Qui craint le «grand» méchant Rico ?
11:20 Hannah Montana
11:50 American Dad
12:20 American Dad
12:45 American Dad
13:10 American Dad
13:35 American Dad
14:00 Sanctuary
14:50 Sanctuary
15:45 Tellement people
17:25 Tellement vrai
19:10 Futurama
19:35 Futurama
20:00 Futurama
20:35 2 Fast 2 Furious
22:40 Une virée en enfer
00:45 Les 100 stars

LA SELECTION DU JOUR



20h45

Les Experts : Enigme



Réalisateur: Louis Shaw Milito. Avec:Laurence Fishburne (Dr Raymond Langston), George Eads (Nick Stokes), Paul Guilfoyle (Le capitaine Jim Brass), Marg Helgenberger (Catherine Willows), Eric Szmanda (Greg Sanders). Catherine, Greg et Brass enquêtent sur le meurtre de Karen Jones, dont le cadavre a été découvert dans un hôtel.



21h20

La 25e Nuit des Molières



Présentateur : Laurent Lafitte. Réalisateur: Jérôme Revon. La 25e Nuit des Molières sera, comme l'an passé, retransmise en direct de la Maison des Arts et de la Culture de Créteil (94). France 2 proposera à son public un lever de rideau sur une comédie de Victor Haïm, adaptée et mise en scène par Zabou Breitman pour l'occasion, Jeux de scène.



20h45

20:45 Capital



Présentateur : Guy Lagache. Au sommaire : «Vacances en Tunisie : ils cassent les prix pour vous faire revenir !». Des plages ensoleillées même en hiver, le dépaysement à deux heures d'avion, et surtout des prix attractifs - «Essence trop chère : les nouveaux chercheurs d'or noir».



Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni

e-mail : direction@lemidi-dz.com

Directrice de la publication
Sihem Henine

e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard :
021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com
Pour votre publicité s'adresser à
l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28
Bureau de Constantine :
100, rue Larbi Ben M'hidi -
Constantine -Tél/Fax : 031.64.17.53

Bureau de Annaba
24 rue Med-Khemisti
Tél. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-Ouzou
Cité Mohamed-Boudiaf
BT 29 A
Nouvelle-Ville T. O.
Tél-Fax : 026.21.56.78

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi libre
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzarâh : 021000071130000214 clé 16
Adresse : 26 rue Didouche-Mourad

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

...Aujourd'hui, je suis fier de
le transmettre.



À l'occasion de cette date mémorable, Djezzy partage avec tous les Algériens sa passion pour le savoir.

L'Algérie تعيش

www.djezzy.com

Horaires des prières

Annaba	Alger	Tlemçen
Fadjr : 4h11	Fadjr : 4h31	Fadjr : 4h53
Dohr : 12h29	Dohr : 12h48	Dohr : 13h05
Asr : 16h11	Asr : 16h30	Asr : 16h46
Maghreb : 19h06	Maghreb : 19h24	Maghreb : 19h39
Icha : 20h35	Icha : 20h54	Icha : 21h06

Le **MIDI LIBRE** met à la disposition de ses lecteurs deux numéros pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.

07.77.10.49.42
05.50.18.37.57

L'IMPASSE DANS LE CONFLIT LIBYEN

L'aveu d'impuissance de la coalition internationale



Les troupes du guide de la Jamahyria mènent l'offensive et font reculer les insurgés dans leurs derniers retranchements, notamment à Misrata et El Ajdabya, et menacent de reprendre Benghazi le fief de l'insurrection et des chefs de la rébellion.

PAR SADEK BELHOCINE

« *Il ne s'agit pas d'évincer Kadhafi par la force. Mais il est impossible d'imaginer que la Libye ait un avenir avec Kadhafi.* ». La phrase des présidents américain Barack Obama et français Nicolas Sarkozy ainsi que David Cameron, Premier ministre anglais, contenue dans leur tribune commune, parue sur plusieurs quotidiens, résume, à elle seule, l'épineuse équation dans laquelle s'est embourbée la coalition internationale menée par les USA, la France et le Royaume Uni en Libye. Les raids aériens de l'Otan sur les positions des forces loyalistes du colonel Kadhafi ont atteint la limite de leur puissance. Les troupes du guide de la Jamahyria mènent l'offensive et font reculer les insurgés dans leurs derniers retranchements, notamment

à Misrata et El Ajdabya et menacent de reprendre Benghazi le fief de l'insurrection et des chefs de la rébellion. En effet, il est à se demander comment les puissances occidentales comptent-elles se prendre pour résoudre cette terrible équation : ne pas évincer par la force le colonel Kadhafi et ne pas imaginer que la Libye ait un avenir avec Kadhafi sachant qu'il est peu probable que les rebelles puissent arriver jusqu'à Tripoli pour le chasser du pouvoir. L'intervention militaire au sol étant exclue dans la résolution 1973 de l'Onu, les trois dirigeants de la coalition se retrouvent dans une vraie quadrature du cercle.

Il est urgent de passer à la phase politique

La force militaire aérienne n'est pas suffisante pour obtenir le départ de Kadhafi, et même si la zone d'exclusion aérienne a été rapidement mise en place dès le 19 mars, force est de constater que l'appui aérien aux rebelles n'a pas permis à ces derniers d'avancer. Une solution politique est envisagée et en l'état actuel des choses. Elle est la solution la plus réaliste et elle est avancée par de nombreuses organisations régionales et internationales pour sortir de l'impasse dans la crise libyenne. La Ligue arabe, un moment favorable à l'instauration d'une zone d'exclusion aérienne, paraît en retrait, excepté le Qatar et les Emirats arabes unis qui sont engagés dans le conflit. L'Union africaine a critiqué l'intervention militaire et prône une solution négociée. L'UA pourrait même jouer un rôle majeur dans la recherche d'un pays d'accueil pour le Colonel Kadhafi, dans le cas où il prendrait le chemin de l'exil, une solution défendue par plusieurs pays comme l'Italie ou l'Espagne. Sergueï Lavrov, le chef de la diplomatie russe, estime que les actions de l'Otan en Libye "outrepassent le mandat" issu de la résolution 1973 du Conseil de sécurité des Nations unies. Il appelle à un règlement "diplomatique" de la crise libyenne. "Aujourd'hui, nous assistons à des actions qui, dans un certain nombre de cas, outrepassent le mandat du Conseil de sécurité des Nations unies" tel qu'énoncé dans la résolution 1973, a affirmé M. Lavrov après une réunion avec ses

homologues de l'Alliance atlantique à Berlin. "Nous croyons important de passer de manière urgente à la phase politique et d'avancer vers un règlement politique et diplomatique" de la crise libyenne, a-t-il ajouté. Le président russe, Dmitri Medvedev, s'était déjà élevé jeudi contre les opérations de l'Otan en Libye en ces termes: "Qu'avons nous comme résultat ? Nous avons essentiellement une opération militaire. La résolution ne dit rien de cela". Pour le secrétaire général de l'Alliance, Anders Fogh Rasmussen, l'opération Protecteur unifié de l'Otan "se déroule conformément à la résolution 1973 du Conseil de sécurité", ajoutant même que "je me permets de souligner que dans la conduite de l'opération nous n'allons pas au-delà du texte et de l'esprit de la résolution. Les cinq pays émergents du groupe Brics (Brésil, Russie, Inde, Afrique du Sud), qui représentent plus de 40% de la population et 18% du PIB de la planète, réunis jeudi en Chine, se sont prononcés contre l'usage de la force en Libye.

Raids de l'Otan sur Syrte et combats à Ajdabya

De nouveaux combats se déroulaient, hier après-midi, entre les forces fidèles au dirigeant libyen Maammar Kadhafi et les rebelles à l'ouest de la ville d'Ajdabiya (est de la Libye), rapportent des médias. Selon des correspondants de presse sur place, des obus de mortier, des roquettes et des armes automatiques étaient utilisés dans ces combats. Les rebelles libyens avaient affirmé dans la matinée qu'ils contrôlaient une zone de plusieurs kilomètres dans le désert au-delà d'Ajdabiya, le long de la route côtière menant à la ville pétrolière de Brega, 80 km à l'ouest rebelles et forces loyalistes au régime se disputent depuis des jours la ville d'Ajdabiya, un nœud de communication stratégique situé à 160 km au sud de Benghazi, le fief des rebelles. Des raids aériens menés par l'Otan ont visé, hier, la ville de Syrte (est de la Libye), a rapporté l'agence de presse libyenne Jana. Selon Jana, des raids ont visé Syrte, ville d'environ 120.000 habitants située à 600 km à l'est de Tripoli. Syrte, ville natale du dirigeant libyen Maammar Kadhafi, avait déjà fait l'objet de raids vendredi, toujours selon Jana.

S. B.

IMMIGRATION

Le ministre français de l'Intérieur veut réduire l'immigration légale

Le ministre français de l'Intérieur, M. Claude Guéant a dévoilé son objectif de réduction de l'immigration légale en France, annonçant vouloir ramener, "dans un premier temps", de 200.000 à 180.000 le nombre d'étrangers admis chaque année dans le pays. Intervenant sur une chaîne de télévision française, au lendemain de l'adoption par le sénat de la loi sur l'immigration, il fait part de son intention de "lutter contre l'immigration irrégulière et de réguler l'immigration régulière". Selon lui, "il y a à peu près 200.000 étrangers supplémentaires par an qui sont autorisés à séjourner en France (...) et l'objectif est de réduire ce nombre de 20.000, dans un premier temps", a révélé le ministre. "La question de l'immigration, c'est la question de la capacité de la France à intégrer les étrangers. Les étrangers qui sont admis à séjourner sur notre territoire doivent être bien accueillis, doivent trouver du travail", s'est justifié M. Guéant. En 2010, l'immigration légale en France a augmenté d'environ 10,6 % en un an, à 188.780 arrivants, sous l'effet notamment d'une forte hausse du nombre d'étudiants, d'après des statistiques de l'Office français de l'immigration. Ce chiffre comprend l'immigration familiale (4 % de plus qu'en 2009), l'immigration professionnelle (stable), le droit d'asile (stable) et les étudiants (en augmentation de au total, 11,5 millions d'immigrés ou enfants d'immigrés résident en France, soit 19 % de la population. Près de 180.000 personnes arrivent dans l'Hexagone chaque année, selon le Haut conseil à l'intégration (HCI). Prenant ses distances avec la position de son homologue, le ministre de l'Economie, Mme Dominique Lagarde, a affirmé il y a une semaine qu'elle ignorait les raisons qui ont amené Claude Guéant à proposer de limiter l'immigration légale, soulignant au contraire que celle-ci doit être "protégée et sécurisée". Dans la foulée, la présidente du Mouvement des entrepreneurs de France (Medef), Laurence Parisot, a mis en garde contre les dangers d'"un pays qui se ferme". "Rester un pays ouvert est une nécessité. Nous sommes pour l'immigration en général car elle est source de richesses et d'ouverture", a fait valoir la présidente des chefs d'entreprise français. **APS**

COMMÉMORATION DU PRINTEMPS AMAZIGH

Coup d'envoi des festivités à Tizi-Ouzou

Le coup d'envoi des activités commémoratives du 31^e anniversaire du "Printemps amazigh" (20 avril 1980) a été donné samedi à la maison de la Culture de Tizi-Ouzou en présence d'un public nombreux, composé notamment d'adhérents du mouvement associatif et d'artistes de différents horizons. Les activités de cette manifestation, placée cette année sous le triptyque "Union, solidarité et développement", se dérouleront du 16 au 23 avril courant au niveau de la maison de la culture Mouloud-Mameri, du théâtre régional Kateb-Yacine, de centres de formation professionnels, de résidences universitaires et des chefs-lieux de daïra. De multiples expositions en relation avec le patrimoine culturel dans ses diverses facettes, des coupures de presse restituant la chronologie du "20 avril 1980", des récitals poétiques, des représentations théâtrales, des projections de films, et des conférences sur des thèmes liés à l'événement ou traitant du fait amazigh à travers l'histoire, sont parmi les activités inscrites au programme

de cette manifestation, au titre de laquelle sont prévus pas moins de 30 galas, animés par près de 80 artistes, a indiqué le directeur de la culture, Ould Ali El-Hadi. La journée du 20 avril sera marquée par des recueils sur des tombes de militants de la cause amazighe et des témoignages sur les événements du 20 avril 1980, avec des acteurs du Mouvement culturel berbère (MCB). Le directeur de la culture a rappelé, à cet égard, les principaux acquis ayant jalonné le mouvement de revendication amazighe, dont l'introduction de la langue amazighe dans le système éducatif national, la création du Haut commissariat à l'amazighité, et la constitutionnalisation de tamazight comme langue nationale. "Les vrais militants de la cause amazighe sont ceux qui ont inscrit leur combat dans le cadre de l'Etat-Nation", a fait remarquer ce responsable, se comptant parmi l'un des animateurs du MCB, en soulignant la nécessité de "préserver ce cadre national de la revendication amazighe, par fidélité aux idéaux de nos aînés". **APS**

Très Libre



sidou@lemidi-dz.com